

Gouvernance postindustrielle : Conception d'une institution culturelle canadienne en prévision du village planétaire

par Donald G. Lenihan

Centre pour la collaboration gouvernementale



**Gouvernements en mutation
Volume 5**

Janvier 2002

© Centre pour la collaboration gouvernementale, 2002

Centre for Collaborative Government, 2002/

Tous droits réservés/ All Rights Reserved

ISBN 0-9687210-5-2

Centre pour la collaboration gouvernementale

Le Centre pour la collaboration gouvernementale est un organisme de recherche canadien voué à l'intérêt public. Sa mission est de promouvoir une gestion plus efficace des liens d'interdépendance entre les différents ministères d'un même gouvernement, entre les différents gouvernements d'une même fédération, et entre les gouvernements et les acteurs des secteurs privés et associatifs. À travers son réseau de partenaires partout au Canada, le Centre s'emploie à susciter la recherche et le dialogue en matière de gestion et d'administration publique. Le Centre pour la collaboration gouvernementale est une division de Kaufman, Thomas et Associés, inc.

Centre for Collaborative Government

The Centre for Collaborative Government is a Canadian public interest research organization. Its mission is to promote more effective management of the interdependence between government departments, levels of government or government and the private or third sectors. The Centre advances public dialogue and research on public management and governance through a Canada-wide network of associates. The Centre for Collaborative Government is a division of Kaufman, Thomas & Associates, Inc.

1354 rue Wellington Street
Ottawa, Ontario, K1Y 3C3 Canada
Tél./Tel. : (613) 594-4795
Fax : (613) 594-5925
courriel/e-mail : main@collaborativegovernment.com
web : www.collaborativegovernment.com

Gouvernance postindustrielle :
Conception d'une institution
culturelle canadienne en prévision
du village planétaire

Donald G. Lenihan

Centre pour la collaboration gouvernementale

Remerciements

Nous souhaitons remercier la Direction générale du contenu des nouveaux médias et du gouvernement en direct, du ministère du Patrimoine canadien, pour son soutien et sa contribution à l'élaboration de la présente publication.

Le portail culturel est une initiative en cours d'élaboration au ministère du Patrimoine canadien. Il sera accessible en avril 2002, à partir du site Web du Ministère, à www.pch.gc.ca.

Des projets pilotes, actuellement en cours, visent à déterminer les meilleures pratiques et les leçons apprises pour faciliter le dialogue en ligne entre les Canadiens, ainsi qu'avec le gouvernement. Patrimoine canadien, en collaboration avec le Centre pour la collaboration gouvernementale, s'est engagé à renforcer les relations entre les Canadiens et leur gouvernement.

Gouvernements en mutation

Depuis sa création en 1999, le Centre pour la collaboration gouvernementale a mis en oeuvre, avec de nombreux partenaires, toute une série d'initiatives nationales de recherche afin d'approfondir certains des enjeux majeurs qui confrontent les gestionnaires du secteur public.

Il s'agit du cinquième volume de notre série Gouvernements en mutation, dont l'objectif est de transmettre ces idées et ces résultats de recherche à un auditoire plus large à tous les paliers de gouvernement, ainsi qu'au sein des sociétés privées et parapubliques. Les prochaines parutions porteront sur les enjeux contemporains de la gestion publique et rendra compte des conclusions de projet de recherche précis.

On peut se procurer Gouvernements en mutation gratuitement par l'entremise du Centre pour la collaboration gouvernementale. Il est aussi disponible sur notre site Web: www.collaborativegovernment.com. Téléphone : (613) 594-4795. Télécopieur : (613) 594-5925. Courriel : main@collaborativegovernment.com

Changing Government

Since its formation in 1999, the Centre for Collaborative Government has coordinated several national partnership initiatives to research and advance understanding on a variety of leading issues in governance and public sector management.

This is the fifth in our Changing Government series which communicates the ideas and research to people working at all levels of government, the private sector and other public sector institutions. Future releases in the series will develop contemporary themes in public sector management and governance and will report on the outcomes of specific action-research projects.

This publication is available at no cost and can be ordered by contacting the Centre for Collaborative Government or by visiting: www.collaborativegovernment.com
Telephone: (613) 594-4795 Fax: (613) 594-5925 or email:
main@collaborativegovernment.com

Table Des Matières

| | |
|--|----|
| Introduction | 5 |
| 1. Place du Canada : cerner l'idée | 6 |
| 1.1 De la prestation de services à l'implication des citoyens : l'évolution du Gouvernement en direct | 6 |
| 1.2 En route vers le cybergouvernement | 7 |
| 1.3 Le défi de Place du Canada | 8 |
| 2. Place du Canada : une nouvelle institution | 10 |
| 2.1 Introduction | 10 |
| 2.2 Source première de renseignements sur le Canada | 10 |
| 2.3 Une expérience dynamique | 11 |
| 2.4 L'Agora numérique | 12 |
| 3. Conceptualiser l'Agora numérique | 15 |
| 3.1 L'idée d'agora | 15 |
| 3.2 Internet et culture : une occasion transformatrice | 15 |
| 3.3 Conception d'une agora numérique | 17 |
| 4. La vaste mission de la Place du Canada | 19 |
| 4.1 Le modèle du réseautage | 19 |
| 4.2 Le Canada en tant que société de l'apprentissage | 20 |
| 4.3 Identité et diversité : l'expérience canadienne | 21 |
| 4.4 Le Canada en tant que réseau de cultures | 23 |
| 4.5 Expression culturelle et apprentissage interculturel : appel aux arts | 24 |
| 5. Le Canada dans le monde : vers où va l'État-nation? | 26 |
| 5.1 Déplacement des paradigmes | 26 |
| 5.2 Mondialisation : hier et aujourd'hui | 27 |
| 5.3 Vers un modèle postindustriel de gouvernance | 28 |
| 5.4 Débat actuel sur la mondialisation | 29 |
| Conclusion | 31 |

Dans les démocraties libérales d'aujourd'hui, on a le sentiment que quelque chose de fondamental est en train de changer – que le gouvernement représentatif se trouve à un carrefour. De plus en plus, on réclame la nécessité de « moderniser » ou de « repenser » le concept de citoyenneté, en particulier dans un pays aussi diversifié que le Canada sur les plans culturel et régional.

Faire référence à l'idée de « repenser la citoyenneté » semble être un moyen d'exprimer quelque chose concernant le besoin de redéfinir la relation des citoyens avec ces institutions, avec les processus de gouvernance et avec autrui – et plus particulièrement à la lumière de la mondialisation.

En général, ce point de vue ne sous-entend pas que les citoyens aient rejeté l'idée d'un gouvernement représentatif ou de la citoyenneté libérale et démocratique. Ils font plutôt preuve de circonspection relativement aux fondements sur lesquels reposent ces notions et les institutions qui les incarnent. Faire référence à l'idée de « repenser la citoyenneté » semble être un moyen d'exprimer quelque chose concernant le besoin de redéfinir la relation des citoyens avec ces institutions, avec les processus de gouvernance et avec autrui – et plus particulièrement à la lumière de la mondialisation. L'« implication » grandissante des citoyens pourrait constituer un geste général et intuitif en vue de trouver une solution.

Le présent article analyse ces questions. À cette fin, il se sert en partie de la lorgnette d'une initiative progressive du ministère fédéral du Patrimoine canadien visant à répondre à ces préoccupations par la création de Place du Canada, une nouvelle institution électronique. Place du Canada compte trois éléments distincts. D'abord, il a un objectif ambitieux et visionnaire, celui de créer un nouveau type d'institution démocratique et libérale, l'institution politique du 21^e siècle : l'**Agora numérique**. Ensuite, il comporte un **auditorium numérique**, une sorte de théâtre électronique destiné à l'expression culturelle artistique. Finalement, il offre aux Canadiens de l'information de meilleure qualité et plus abondante au moyen de la création d'**archives numériques**.

On doit comprendre que Place du Canada en est encore à ses premières étapes de création. Sous bien des aspects, il s'agit encore davantage d'une idée que d'une réalité. Néanmoins, à titre de point central d'une discussion sur la gouvernance postindustrielle, c'est une idée qui vaut la peine d'être examinée.

Cet article compte cinq sections. La section 1 situe les racines ambiguës de la Place du Canada relativement à son engagement vis-à-vis deux tâches distinctes : prestation de service et implication des citoyens. La section 2 est un compte rendu principalement descriptif du plan conceptuel de la Place du Canada, dans l'état actuel des choses. La section 3 présente un compte rendu de la vision conceptuelle élargie qui sert de fondement à Place du Canada. Elle explore le thème de ce qu'une institution de ce genre est censée réaliser du point de vue des politiques publiques. La section 4 montre que Place du Canada a une mission historique plus large : aider les Canadiens à explorer certaines questions clés concernant l'identité, la diversité, la citoyenneté et l'avenir d'un gouvernement représentatif. Finalement, la section 5 élève la discussion à un niveau quelque peu supérieur, soit le village planétaire, et en examine les conséquences pour le Canada, les Canadiens et, bien sûr, l'État-nation.

1.1 De la prestation de services à l'implication des citoyens : l'évolution du Gouvernement en direct

On parle déjà beaucoup du « cybergouvernement » dans les milieux politiques canadiens. Il y a dix ans seulement, ce terme était loin d'être répandu. Ces discussions ont débuté au tournant des années 90, lors de la création des guichets et des sites Web gouvernementaux destinés à offrir certains services en direct. Soudainement, les Canadiens pouvaient consulter les offres d'emploi ou renouveler des permis en se rendant au centre commercial situé tout près, ou faire parvenir leur déclaration de revenu et consulter des documents gouvernementaux à partir de leur ordinateur personnel. Les planificateurs gouvernementaux parlaient en toute confiance d'une nouvelle ère de prestation de services : l'ère de l'Internet.

Des centaines d'initiatives de prestation de services électroniques ont été mises sur pied partout au pays. Le projet de Gouvernement en direct (GED) du gouvernement du Canada constitue sans doute la plus exhaustive et la mieux connue de toutes.

Depuis ce temps, des centaines d'initiatives de prestation de services électroniques ont été mises sur pied partout au pays. Le projet de Gouvernement en direct (GED) du gouvernement du Canada constitue sans doute la plus exhaustive et la mieux connue de toutes. Ce projet vise à mettre à la disposition des Canadiens le plus grand nombre de services fédéraux possible d'ici 2004 par le biais d'un réseau pan-gouvernemental sécurisé. Ce projet ambitieux modifiera radicalement la richesse fonctionnelle du gouvernement fédéral.

Selon de récents travaux concernant des initiatives comme le GED, il est clair que la route vers le « cybergouvernement » est jonchée de plus d'obstacles que prévu. Mais n'en est-il pas toujours ainsi pour toutes les révolutions? Néanmoins, le mouvement est non seulement déjà amorcé, mais il s'est déployé. La nouvelle technologie occupe de nouveaux territoires.

Au cours des dernières années, **l'implication des citoyens** est devenue une caractéristique presque aussi proéminente que les portails de services électroniques eux-mêmes dans les discussions portant sur le gouvernement virtuel. Cela découle du fait que l'on reconnaît de plus en plus que les technologies de l'information et des communications (TIC) pourraient davantage modifier la manière dont les gouvernements fournissent l'information et les services. Ces technologies pourraient modifier, et sont peut-être déjà en train de le faire, la manière dont les gouvernements s'enquière de ce que leurs citoyens pensent – leurs besoins, leurs valeurs, leurs croyances, leurs désirs, leurs priorités, leurs préférences, leurs vulnérabilités, leurs espoirs et leurs aspirations.

Ces conséquences pourraient mener loin. D'une part, modifier la manière dont les gouvernements s'enquière de ce qui importe aux yeux des citoyens pourrait entraîner un changement de cap, et peut-être même majeur, en ce qui a trait aux priorités mêmes des gouvernements : cela pourrait modifier ce qu'*ils* pensent. Cela pourrait aussi avoir une incidence sur l'opinion profonde des citoyens au sujet des gouvernements et des politiques publiques, cela même que les gouvernements tentent de sonder. Les exercices de sondage d'opinion dits « délibérants » sont un exemple de processus conçu pour en arriver précisément à ce résultat. Des groupes de citoyens se réunissent pour traiter d'une question. Un « modérateur » les aide à porter attention à l'opinion d'autrui, à évaluer les différents arguments et raisonnements, à rechercher des compromis et des modifications acceptables au cours du processus et à en arriver éventuellement à un accord sur la manière de régler une question.

De tels processus dépassent largement le cadre des sondages d'opinion classiques. Ils visent davantage que la simple collecte d'opinion – ou de point de vue sur ce qui devrait être fait – concernant telle ou telle question. **Il s'agit plutôt d'un processus d'apprentissage collectif et de prise de décision collective** visant à aider les citoyens à collaborer mutuellement en vue de traiter, de comprendre et de résoudre des questions.

Les TIC pourraient accroître grandement la capacité du gouvernement de faire participer les citoyens à un large éventail d'apprentissages et de processus décisionnels collectifs.

Dans les débats sur le gouvernement virtuel, nombreux sont les intervenants qui sont optimistes quant aux nouvelles possibilités d'implication des citoyens. Ils croient que les TIC pourraient accroître grandement la capacité du gouvernement de faire participer les citoyens à un large éventail d'apprentissages et de processus décisionnels collectifs. Comme nous le verrons brièvement, cela n'est pas négligeable. Si ces intervenants ont vu juste, tout laisse croire que le cybergouvernement pourrait engager des sociétés comme le Canada dans une nouvelle phase de relations entre les citoyens et les gouvernements, une phase qui servirait à renforcer l'engagement dans les valeurs et les pratiques démocratiques.

Au cours des prochaines années, la dispersion et le développement des TIC pourraient entraîner une croissance exceptionnelle des initiatives d'implication des citoyens, y compris, notamment, les processus de consultation, les forums de discussion, les exercices de sondage d'opinion et les référendums. La nouvelle technologie offre des possibilités impressionnantes d'amélioration de ces processus. L'Internet peut servir d'outil permettant de tenir de nombreuses discussions continues, auxquelles participent beaucoup de gens, engageant chacun des participants à des profondeurs et des niveaux d'élaboration différents et ce, pendant de courtes ou de longues périodes. Les gouvernements peuvent se servir de cette capacité pour élargir considérablement la participation des Canadiens aux discussions et aux débats publics.

1.2 En route vers le cybergouvernement

Le cybergouvernement possède au moins deux facettes : la prestation de services et l'implication des citoyens.

Le cybergouvernement possède au moins deux facettes : la prestation de services et l'implication des citoyens. Si l'aspect de la prestation de service est centré sur l'amélioration de la capacité du gouvernement à réaliser des transactions, l'aspect de l'implication des citoyens, lui, est centré sur le renforcement du débat démocratique et des processus d'élaboration des politiques.

La majorité des initiatives du cybergouvernement actuellement en cours ou envisagées se classent assez aisément dans l'une ou l'autre de ces deux catégories. Par exemple, le site web de l'Agence des douanes et du revenu du Canada, permettant aux Canadiens de présenter leur déclaration de revenus en direct, est un exemple éloquent de prestation de services par voie électronique. Il vise à simplifier et à accélérer une transaction entre les citoyens et leur gouvernement.

Par contre, si le ministère fédéral des Affaires étrangères et du Commerce international décidait de consulter les parties intéressées et les citoyens au moyen de sites Web interactifs sur des sujets comme les politiques de commerce de l'OEA, nul ne considérerait cela comme un service au même titre que ceux de la précédente catégorie. L'accent n'est plus mis sur la réalisation d'une transaction mais bien sur l'exploration des intérêts, des valeurs, des buts et des priorités concurrentes. Ces objectifs sont liés à l'élaboration des politiques et non pas à la prestation des services.

Aujourd'hui le grand défi du cybergouvernement consiste à repérer les enjeux liés aux politiques, aux programmes et aux services en regard desquels les TIC pourraient servir à améliorer le rendement du gouvernement sur l'un ou l'autre de ces fronts et renforcer ainsi sa relation avec les citoyens. Puisque ces deux fronts sont distincts, les buts et les objectifs en seront aussi différents.

1.3 Le défi de Place du Canada

En dépit de cette conclusion, la distinction entre la prestation des services et l'implication des citoyens n'est pas aussi nette, et la cloison les séparant est loin d'être étanche. En fait, **les processus d'implication des citoyens supposent souvent une transaction sous la forme d'un échange d'information** afin de s'assurer en général que les parties prenantes à la discussion sont bien renseignées. Lorsque c'est le cas, les stratégies de TIC visant à améliorer le rendement du gouvernement peuvent devenir complexes et difficiles à suivre, puisque les approches et les objectifs du GED convergent ou recourent celles de l'implication des citoyens.

Si les Canadiens doivent comprendre leur pays et leur place en tant que citoyen, ils ont besoin d'information fiable et faisant autorité au sujet des institutions, des lois, des pratiques, de la culture et de l'histoire, de même qu'au sujet de leur rôle, leurs responsabilités, leurs droits et leurs privilèges à titre de citoyens.

Les principales responsabilités du ministère du Patrimoine canadien semblent se classer dans cette catégorie. Son mandat est d'aider les Canadiens à comprendre leur société et à y participer, plus précisément sur les plans du partage de la culture, du patrimoine, de l'identité et de la citoyenneté. Qu'est-ce que cela implique?

D'une part, si les Canadiens doivent **comprendre** leur pays et leur place en tant que citoyen, ils ont besoin d'information fiable et faisant autorité au sujet des institutions, des lois, des pratiques, de la culture et de l'histoire, de même qu'au sujet de leur rôle, leurs responsabilités, leurs droits et leurs privilèges à titre de citoyens. D'autre part, la **participation** à la société canadienne implique bien plus que des connaissances faisant autorité en la matière. Cela implique une exploration continue du sens que revêtent l'histoire, l'identité et la citoyenneté communes pour chacun des Canadiens, en tant que membre d'une collectivité plus large. Examinons ce qui suit.

Il en va de l'essence même de la citoyenneté démocratique – et donc de mon sentiment d'appartenance en tant que Canadien – que personne d'autre que moi n'a le pouvoir de déclarer ce que mon appartenance à la collectivité canadienne **signifie pour moi**. La citoyenneté démocratique se fonde sur la reconnaissance du fait que chaque citoyen occupe une place unique dans le monde, et a donc un point de vue unique sur la société à laquelle il ou elle appartient. Il est de mon droit – peut-être même de ma responsabilité – d'utiliser l'espace personnel établi par ma citoyenneté pour explorer, définir et déclarer (dans les limites établies par les droits des citoyens) ce que le Canada signifie pour moi et de faire des choix concernant la manière dont j'y prends part. Cela constitue le fondement de notre implication libérale en matière de liberté individuelle et de droit à la vie privée. De plus, il s'agit du fondement de notre implication en matière de politiques démocratiques.

Etre Canadien ne signifie pas seulement avoir une vie privée, cela signifie aussi avoir une vie dans la communauté.

Bien que cette tâche nécessite des moments de réflexion personnelle, elle ne peut être entreprise de façon entièrement isolée : être Canadien ne signifie pas seulement avoir une vie privée, cela signifie aussi avoir une vie dans la communauté. En arriver à une vision personnelle du Canada et de la place qu'on y occupe doit être aussi le résultat de discussions et de débats au sujet du sens que revêt le Canada pour d'autres et pour soi-même ainsi qu'au sujet de ce qu'on a en commun en tant que Canadiens – ce qui fait de nous une communauté.

Dans ce débat, chaque voix doit être traitée avec respect – sur un pied d'égalité avec celle des personnes scolarisées et des premiers ministres. Des réponses officielles à la question « Qu'est-ce que le Canada signifie pour les Canadiens? » sont aussi susceptibles d'être entendues à l'angle de la rue et au café du coin, que dans les universités et les législatures. Mais si ce genre de discussion doit être perçue comme un débat **public** significatif, non seulement doit-elle se produire, mais il faut pouvoir raisonnablement croire que notre opinion sera entendue bien au-delà des limites du café du coin.

Place du Canada constitue une tentative de réponse aux défis de la citoyenneté démocratique dans un monde en mutation. Elle vise à fournir aux Canadiens (et à d'autres) de l'information fiable et officielle ainsi que pertinente à la réalité du pays, à son histoire, à son identité et à sa citoyenneté.

Place du Canada constitue une tentative de réponse aux défis de la citoyenneté démocratique dans un monde en mutation. Elle vise à **fournir aux Canadiens (et à d'autres) de l'information fiable et officielle** ainsi que pertinente à la réalité du pays, à son histoire, à son identité et à sa citoyenneté. Elle vise aussi à **engager directement les Canadiens (et les autres)** dans une exploration collective de leur identité commune et de la signification de leur citoyenneté commune au tournant du 21^e siècle. Finalement, elle permet de comprendre que l'exploration des changements sociaux, culturels et politiques requiert davantage que les outils conventionnels de la discussion et du débat démocratique. Il élargit le théâtre du contact pour inclure **l'expression artistique comme langage fondamental de découverte collective et personnelle.**

Du point de vue du cybergouvernement, Place du Canada est donc une institution hybride qui chevauche la frontière entre la prestation de services et l'implication des citoyens. D'une part, il s'agit d'un outil innovateur pour la prestation des services. D'autre part, il s'agit d'un instrument de gouvernance. L'intégration de ces deux rôles dans un seul portail bien conçu constitue une tâche difficile et ambitieuse. **Un équilibre délicat doit être respecté entre les visions à court et à long termes, ce qui distingue les buts à court et à long termes, ainsi que le développement et l'exécution des stratégies à court et long termes visant à construire le site Place du Canada.**

Conformément à ces conclusions, l'élaboration de Place du Canada se fait par étapes. De plus, certaines parties, telles que l'Agora numérique, peuvent nécessiter d'être élaborées assez isolément des autres parties et intégrées ultérieurement. Finalement, dans une perspective à long terme, on peut dire que Place du Canada est un projet qui pourrait être sans fin. Tout comme le Canada, il s'agit d'une œuvre en cours d'élaboration qui se développera et se transformera avec le temps. Le défi actuel de ses concepteurs est de construire une fondation solide, destinée à la fois à la distribution d'information et au débat public et à partir de laquelle on pourra ériger une institution dynamique.

2.1 Introduction

Place du Canada est une institution hybride, chevauchant la frontière entre la prestation de services et l'implication des citoyens.

Nous avons dit que Place du Canada est une institution hybride, chevauchant la frontière entre la prestation de services et l'implication des citoyens. La présente section décrit trois éléments fondamentaux de Place du Canada et dresse un croquis de la vision et de l'architecture conceptuelles qui les sous-tend.

Premièrement, Place du Canada est un portail Internet où les Canadiens et les autres peuvent se renseigner sur le Canada en ayant accès à de l'information officielle sur une vaste gamme de sujets et de thèmes touchant le passé, le présent et l'avenir. À ce titre, Place du Canada est une version électronique des archives publiques traditionnelles – une forme d'**archives numériques** – destinées à jouer le rôle d'un important service public.

Deuxièmement, Place du Canada inclut un théâtre virtuel où les artistes peuvent se regrouper pour présenter et apprécier des œuvres artistiques, qu'il s'agisse d'enregistrements musicaux ou de lectures de poésie. À ce titre, Place du Canada est un **auditorium numérique** permettant l'expression de la vie artistique et culturelle canadienne.

Les visiteurs peuvent y accéder et s'engager dans une discussion sur des thèmes qu'ils jugent d'intérêt public, et de ce fait, en arriver ensemble à mieux comprendre ce que cela signifie d'être Canadien et se sensibiliser davantage aux questions d'intérêt public.

Troisièmement, Place du Canada renferme un forum destiné à la discussion et au débat publics – une agora numérique. Les visiteurs peuvent y accéder et s'engager dans une discussion sur des thèmes qu'ils jugent d'intérêt public, et de ce fait, en arriver ensemble à mieux comprendre ce que cela signifie d'être Canadien et se sensibiliser davantage aux questions d'intérêt public. À ce titre, Place du Canada est un outil de gouvernance innovateur et une expression du concept de citoyenneté démocratique.

Pour d'aucuns, l'idée des archives numériques constituera le plus accessible des trois volets. On en trouvera ci-après une description de ses objectifs et de sa structure. Par contre, l'idée d'une agora numérique est relativement inconnue, son objectif et sa structure nécessitent d'être examinés de plus près. L'Agora est esquissée dans la présente section et est examinée plus en détails dans la section 3, dans le cadre d'une discussion philosophique sur ses tenants et aboutissants. Finalement, l'examen de l'Auditorium numérique est suspendu jusqu'à la section 4.4. Il sera plus facile de comprendre pourquoi Place du Canada attribue un rôle spécial à l'expression culturelle par l'intermédiaire des arts après la discussion sur l'Agora numérique.

2.2 Source première de renseignements sur le Canada

Place du Canada deviendra rapidement une riche source de renseignements numérisés sur le Canada, à commencer par les principales sources de références telles que l'Encyclopédie du Canada et l'Atlas historique du Canada.

À tire d'archives publiques, Place du Canada deviendra rapidement une riche source de renseignements numérisés sur le Canada, à commencer par les principales sources de références telles que l'*Encyclopédie du Canada et l'Atlas historique du Canada*. Lors de son lancement, Place du Canada renfermera aussi de l'information provenant des Archives nationales, de la Bibliothèque nationale, de Radio-Canada et d'autres partenaires du portefeuille de Patrimoine canadien. Tout le matériel sera indexé afin de faciliter l'accès aux renseignements les plus pertinents concernant les thèmes culturels et sociaux. Place du Canada sera aussi relié à toute une gamme d'autres sites afin de permettre aux utilisateurs d'avoir facilement accès à des renseignements et des sources supplémentaires.

Le ministère du Patrimoine canadien et les membres de son portefeuille¹ regroupés constituent un vaste entrepôt d'information sur le Canada, dont la majorité est suffisamment de qualité pour servir de référence et faire autorité. Nous avons vu que les initiatives de type GED visent l'amélioration de la prestation des services gouvernementaux en facilitant les transactions, notamment l'échange de renseignements. À l'ère de l'information, les renseignements fiables et officiels constituent une ressource essentielle qui sera mise en libre circulation grâce à la publication en direct de tout le matériel entreposé par les agences et organismes du portefeuille de Patrimoine et ce, par le biais de Place du Canada.

Ce matériel sera intégré, regroupé et rassemblé au moyen d'une série de normes d'indexage permettant d'en extraire les éléments les plus pertinents. Un conseil consultatif national supervisera ce processus. En outre, Patrimoine canadien finance divers organismes, notamment les membres de son portefeuille, afin de veiller à ce que ce processus de numérisation soit conforme aux normes d'indexage.

Ce type d'accès aurait pu difficilement être imaginé il y a dix ans. Cela fixe une nouvelle norme de convivialité en matière d'accès à l'information officielle sur des thèmes, des questions, des événements, des lieux et des personnes dont la pertinence est particulière pour le Canada.

Les Canadiens (et les citoyens d'ailleurs), qu'ils soient généalogistes, historiens ou journalistes en passant par les écoliers, pourront avoir accès à des documents, des courts-métrages, des cassettes et autre matériel d'archives à partir de leur ordinateur personnel. Ce type d'accès aurait pu difficilement être imaginé il y a dix ans. Cela fixe une nouvelle norme de convivialité en matière d'accès à l'information officielle sur des thèmes, des questions, des événements, des lieux et des personnes dont la pertinence est particulière pour le Canada.

On peut s'attendre à ce que la qualité et le volume de l'information qui deviendra disponible par le biais de Place du Canada ait une incidence importante sur les entreprises et les activités canadiennes, qu'il s'agisse de divertissement ou d'éducation. Par exemple, cela permettra d'ajouter de la valeur à toute une gamme de produits destinés à l'économie du savoir, de fournir une ressource d'apprentissage clé pour aider les Canadiens (et les autres) à comprendre notre histoire, nos lois, nos institutions, notre culture ainsi que nos pratiques, et d'alimenter les débats publics éclairés concernant des enjeux publics centraux.

Un des objectifs principaux de la mission de Place du Canada est de devenir la première source d'information officielle au Canada, et en particulier pour ce qui est du contenu culturel canadien. À cet égard, les Archives numériques pourraient s'avérer un fournisseur de services sans pareil.

2.3 Une expérience dynamique

La recherche et l'expérience passée laissent croire que même un portail qui fournit la meilleure information, et la plus pertinente, peut éprouver des difficultés à attirer et à retenir un grand nombre d'utilisateurs réguliers.

Nous avons tracé le croquis de la vision de Place du Canada comme étant des archives électroniques dont la mission serait de fournir aux Canadiens de l'information officielle et de haute qualité au sujet du Canada, ce qui constitue un service vital en cette ère de l'information. Néanmoins, la recherche et l'expérience passée laissent croire que même un portail qui fournit la meilleure information, et la plus pertinente, peut éprouver des difficultés à attirer et à retenir un grand nombre d'utilisateurs réguliers. Afin de devenir une destination de choix pour de nombreuses personnes, un site doit d'être passionnant à visiter. Il doit constituer une expérience

¹ Quelque 20 organismes et agences font partie du portefeuille de Patrimoine canadien, sous la juridiction du ministère du Patrimoine canadien. Chacun d'eux contribue, dans son domaine d'activité, à la promotion de la culture canadienne et des diverses facettes de notre identité. On y trouve notamment :

- Sept agences ministérielles : le Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes (CRTC) (organisme de réglementation indépendant), les Archives nationales du Canada, la Commission nationale des champs de bataille, l'Office nationale du film du Canada, la Bibliothèque nationale du Canada, Condition féminine Canada et L'Agence Parcs Canada; ainsi que
- dix sociétés d'État : le Conseil des arts du Canada, la Société Radio-Canada, la Société de développement de l'industrie cinématographique canadienne (Téléfilm Canada), le Musée canadien des civilisations, le Musée canadien de la nature, la Fondation canadienne des relations raciales, le Centre national des arts, la Commission de la capitale nationale, le Musée des beaux-arts du Canada et la Société du Musée des sciences et de la technologie du Canada.

dynamique et interactive qui procure à l'utilisateur le sentiment que chaque visite constitue un événement en soi et que le site lui-même est un lieu de rencontre. Place du Canada accomplira cette mission de plusieurs manières, dont les suivantes :

- des occasions d'expression culturelle
- un mail virtuel
- la prestation de services culturels
- la personnalisation du site
- la création d'une agora numérique

Premièrement, l'auditorium numérique de Place du Canada offrira les outils, les occasions et l'espace public permettant aux Canadiens de se connaître et de s'impliquer par le biais de l'**expression artistique** utilisant différents médias, dont des instruments permettant d'enregistrer ou d'écouter de la musique, de passer des auditions en direct pour obtenir des rôles, ainsi que des possibilités de prendre part à d'autres formes d'arts de la scène. Les stations radiophoniques canadiennes qui diffusent sur Internet offrent un exemple de l'allure que prendra cette expression culturelle.

Place du Canada offrira un mail virtuel où les utilisateurs pourront acheter des produits culturels et artistiques. Par exemple, les produits de nos industries et organismes culturels en vente dans les boutiques du Musée des civilisations et du Musée des beaux-arts seront accessibles sur le mail virtuel de Place du Canada.

Deuxièmement, Place du Canada offrira un **mail virtuel** où les utilisateurs pourront acheter des produits culturels et artistiques. Par exemple, les produits de nos industries et organismes culturels en vente dans les boutiques du Musée des civilisations et du Musée des beaux-arts seront accessibles sur le mail virtuel de Place du Canada. Les billets pour assister à des manifestations culturelles y seront aussi disponibles. Finalement, non seulement les artistes seront-ils en mesure de prendre part à une activité d'expression culturelle en direct, mais ils pourront aussi mettre en vente leur travail par le biais de ce mail.

Troisièmement, Place du Canada offrira certains **services culturels**. Par exemple, les auteurs pourront présenter en direct des demandes d'affranchissement des droits, et un calendrier en direct offrira aux utilisateurs une liste des activités à venir dans toute une gamme de domaines culturels.

Quatrièmement, tout comme *America On-Line* qui présente des bulletins météo personnalisés selon le lieu où se trouve l'utilisateur, Place du Canada offrira à ceux qui le désirent un accès personnalisé à bon nombre de ses pages. Par exemple, les utilisateurs pourront choisir des sujets et des lieux qui les intéressent particulièrement et Place du Canada cherchera l'information ou les liens qui pourraient y correspondre.

Ainsi, une personne qui se présente comme un résident d'Ottawa et qui s'intéresse au ballet et à Karen Kain recevra de la part de Place du Canada de l'information qui différera de ce que recevrait une autre personne qui réside à Kamloops et s'intéresse à la musique contemporaine. L'utilisateur d'Ottawa pourrait se voir présenter des articles récents sur Karen Kain ou être invité à visionner un court-métrage portant sur un spectacle. Si un ballet est prévu à l'affiche, il apparaîtra au calendrier des activités et des billets pour ce spectacle pourront être achetés au mail virtuel. Si des forums de discussion sur le thème du ballet ou de Kain sont créés, l'utilisateur pourrait en être automatiquement informé.

L'Agora numérique constitue probablement la partie la plus innovatrice de la Place du Canada. Sa raison d'être est d'enrichir le débat public et, de ce fait, renforcer le processus de gouvernance et d'élaboration de politiques publiques.

2.4 L'Agora numérique

L'Agora numérique constitue probablement la partie la plus innovatrice de la Place du Canada. Sa raison d'être est d'enrichir le débat public et, de ce fait, renforcer le processus de gouvernance et d'élaboration de politiques publiques. Elle offrira aussi aux citoyens une importante occasion de contribuer au développement du contenu culturel canadien et, ainsi, de définir le Canada. L'Agora numérique est un forum public dans lequel les Canadiens peuvent s'impliquer et explorer leur

diversité au moyen de discussions en direct. À ce titre, il s'agit du principal véhicule de Place du Canada permettant la concrétisation des objectifs d'implication du citoyen.

L'Agora numérique sera conçue en vue de la construction et du soutien de communautés interactives autogérées et de toutes cultures confondues, en vue de promouvoir l'apprentissage interculturel. Les discussions en temps réel en seront la clé, vidéoconférences et audioconférences y compris. Les collectivités d'utilisateurs pourront mener des discussions continues sur les sujets qui les intéressent. Ils pourront échanger des documents, des anecdotes et des photos, repérer d'autres communautés qui pourraient les intéresser et créer un réseau les regroupant ainsi qu'inviter des gens qu'ils connaissent à se joindre à leur communauté. En bref, par le biais de l'AN, les utilisateurs auront accès à toutes les possibilités actuellement offertes par la plupart des sites de clavardage et de collaboration électroniques.

Alors, en quoi l'Agora numérique diffère-t-elle d'un groupe de discussion courant et qu'apportera-t-elle de neuf à l'objectif de l'apprentissage interculturel? Au moins cinq caractéristiques la distinguent.

Le but de l'interaction et de la collaboration est de construire des liens entre les communautés ou les réseaux socialement et culturellement différents.

1. **Le but de l'interaction et de la collaboration** est de construire des liens entre les communautés ou les réseaux socialement et culturellement différents. L'Agora numérique cherchera à impliquer, par le biais du dialogue et de la discussion, une grande diversité de communautés qui partagent le même intérêt quant à l'apprentissage social et interculturel. Elle sera facilement accessible à tous. Grâce à la personnalisation des points d'accès, les personnes qui se joindront à l'Agora numérique par l'intermédiaire d'une communauté en particulier se verront informés des liens vers d'autres communautés qui peuvent présenter les mêmes intérêts. Cela est une des manières par lesquelles l'Agora facilitera le réseautage et l'apprentissage interculturel.
2. **Les communautés de l'Agora numérique** (et les personnes en faisant partie) **pourront publier de l'information et des documents** pertinents à leurs sujets de discussions internes. Cela se produira à plusieurs niveaux. En affichant de l'information à l'intention de la communauté, les utilisateurs pourront partager leur travail avec les autres membres. Toutefois, ils pourront aussi faire un pas de plus et le rendre accessible à tous les utilisateurs de Place du Canada. Les communautés auront accès à une fonction de publication leur permettant de diffuser à grande échelle le contenu culturel important élaboré au sein de la communauté et ce, grâce à une association avec les moteurs de recherche de Place du Canada. La fonction de publication est un moyen de veiller à ce que l'Agora virtuelle soit réellement axée sur les citoyens. Elle leur permet de promouvoir le dialogue, les débats et le partage des points de vue ainsi que de contribuer au fonds documentaire à contenu culturel canadien accessible en direct par l'échange d'idées et d'information, y compris de divers articles tels que des photos et des souvenirs. Les communautés devront approuver les articles qui seront affichés sur le site ainsi que ceux qui seront présentés pour publication à plus grande échelle.
3. Les utilisateurs de l'Agora numérique pourront, **à même les archives numériques, avoir facilement accès au matériel de référence ou officiel** qui est à leur avis pertinent à la discussion. De plus, ils pourront le faire sans interrompre la conversation. Ce sera comme s'ils pouvaient demander à un spécialiste des Archives nationales ou de la SRC de se joindre à la discussion pour communiquer un point de vue, un témoignage ou une information qui enrichirait et éclairerait la discussion.

Ce lien en temps réel entre l'Agora numérique et les Archives numériques est l'une des caractéristiques les plus importantes de Place du Canada. Il permettra de veiller à ce que les discussions de l'Agora soient bien documentées tant du point de vue de l'information officielle que du point de vue de la diversité des opinions défendues par d'autres Canadiens. La source du contenu sera affichée en tout temps, indiquant clairement aux utilisateurs la provenance de l'information, c'est-à-dire, un organisme gouvernemental, comme les Archives nationales ou l'Office nationale du film, ou tout autre utilisateur de l'Agora numérique qui aurait publié un article ou un court-métrage.

4. Le gouvernement du Canada encouragera l'utilisation de l'Agora numérique en vue d'explorer les thèmes sociaux et culturels d'importance permettant aux Canadiens de mieux comprendre leur collectivité et son avenir. Par exemple, l'Agora numérique devrait devenir une riche source d'information pour cerner l'opinion et le point de vue des Canadiens quant aux conséquences de la mondialisation sur leur identité et leur citoyenneté, à la manière dont la société canadienne évolue pour répondre à ces défis et à la façon dont les Canadiens et leur gouvernement devraient réagir. À cet égard, l'Agora numérique servira d'**instrument de gouvernance qui aidera les Canadiens et leur gouvernement à définir le Canada du 21^e siècle**. Cet aspect de l'Agora numérique et de sa mission sera élaboré plus à fond ultérieurement.
5. À titre d'expérience de création d'une institution, elle contribuera à améliorer la compréhension des Canadiens relativement au type de structures nécessaires pour **institutionnaliser l'apprentissage interculturel**.

On vise essentiellement l'autogestion, le fonctionnement selon les règles d'une charte de règlement qui contient les normes de base et le code de déontologie pour tous les groupes et individus et à laquelle tous doivent adhérer pour pouvoir faire partie de l'Agora numérique.

Afin de créer l'Agora numérique, on tentera de repérer et de susciter la participation des communautés qui profiteront nettement de son utilisation. On vise essentiellement l'autogestion, le fonctionnement selon les règles d'une charte de règlement qui contient les normes de base et le code de déontologie pour tous les groupes et individus et à laquelle tous doivent adhérer pour pouvoir faire partie de l'Agora numérique. Chaque communauté sera tenue de nommer un modérateur qui agira à titre de personne-ressource faisant autorité dans l'éventualité où un groupe de personnes ou une publication ne répondait pas aux conditions établies dans la charte.

Finalement, un conseil consultatif national s'occupera de la supervision et de l'orientation des normes, du contenu et de l'élaboration du portail. Bien que les principales décisions concernant celui-ci nécessiteront l'approbation de la Ministre, on s'attend à ce que les recommandations du conseil en la matière aient un poids considérable.

Cette section présente certaines idées sur le rôle et le fonctionnement prévus de l'Agora numérique. Mais il ne s'agit que d'un croquis. Bien des questions restent en suspens : Pourquoi avons-nous besoin maintenant d'une tribune numérique? Qu'est-ce qui nous fait croire que ce sera un succès? Y a-t-il une vision claire ou une stratégie publique sous-entendue? Le reste de ce document porte sur ces questions. On tente d'y présenter les bases philosophiques de Place du Canada dans son ensemble et, plus précisément, celles de l'Agora numérique, en plus de positionner Place du Canada en tant qu'élément possible de changement démocratique.

3.1 L'idée d'agora

Ces espaces communs, qu'il s'agisse de lieux ou de locaux publics où l'on prenait un verre, incitaient non seulement à la discussion, au débat, à la persuasion, au choix et à l'action relativement aux affaires publiques

L'idée d'**agora** occupe une place centrale en démocratie moderne. Il s'agit ici d'une analogie avec la place publique de l'Antiquité grecque². Ce concept a une histoire particulièrement riche. Comme on le sait, il s'agissait d'un lieu physique, situé en général au centre d'un village, où les gens se rencontraient; une sorte de grand-place ou de marché. Ces espaces communs, qu'il s'agisse de lieux ou de locaux publics où l'on prenait un verre, incitaient non seulement à la discussion, au débat, à la persuasion, au choix et à l'action relativement aux affaires publiques, mais les personnes s'y rassemblaient aussi pour mieux se connaître, célébrer des événements communautaires et partager leurs anecdotes, leurs souvenirs, leurs espoirs et leurs aspirations.

L'espace physique de l'agora était un lieu d'information et d'apprentissage, de soutien et de solidarité, d'amitié, d'échanges commerciaux, de divertissement, de commerce et d'interdépendance – ce qu'on pourrait aujourd'hui appeler le « capital social ». Il fusionnait les sphères sociale, culturelle et politique de la vie communautaire. À titre d'institution, l'agora constituait le portail d'entrée dans la communauté, ce qui, en rétrospective, confère un sens particulièrement riche à l'expression « place publique ».

Au tournant du 21^e siècle, des institutions comme l'Agora apparaissent d'un anachronisme incroyable – tout comme les anciens États-nations qu'elles représentent. La discussion et le débat publics au sein de l'Agora ne jouent qu'un rôle marginal dans la communication, le partage, la célébration ou l'exploration de la vie communautaire, telle que nous la connaissons et la vivons aujourd'hui.

L'Agora numérique de Place du Canada est un nouveau type d'institution adaptée à une nouvelle ère, une version électronique de la grand-place ou du marché de l'époque.

L'Agora numérique de Place du Canada est un nouveau type d'institution adaptée à une nouvelle ère, une version électronique de la grand-place ou du marché de l'époque. Elle est conçue pour faciliter la création d'un espace public où les citoyens peuvent se rassembler, se rencontrer, discuter, débattre ainsi qu'explorer leur collectivité, leur appartenance à celle-ci et leurs intérêts communs.

3.2 Internet et culture : une occasion transformatrice

Certains auteurs ont qualifié l'Internet de **technologie transformatrice**, ce qui signifie que son influence sur la société se répercutera à une échelle semblable à celle des technologies comme l'imprimerie et la machine à vapeur. Une technologie transformatrice a non seulement le pouvoir d'effectuer les tâches actuelles beaucoup plus efficacement, tout comme, disons, la machine à additionner fut une amélioration par rapport au boulier, mais elle a aussi le pouvoir de modifier fondamentalement le mode de vie d'une collectivité en changeant les principales relations sociales servant de pivot à ses institutions. Pour illustrer cela, pensons à l'invention de la presse à imprimer dans l'histoire européenne, qui a eu pour résultat de rendre soudainement disponible aux gens du peuple les textes officiels de cette époque, tels que la Bible, par exemple. Dans un pays comme l'Angleterre, cette nouveauté a ébranlé le monopole de l'interprétation scripturale, qui avait été jusqu'alors un privilège de l'aristocratie et de l'Église, entraînant en fin de compte l'effondrement du régime féodal.

²Note de la traductrice : Une adaptation se révèle nécessaire dans cette section – le premier paragraphe devant être modifié et le quatrième, entièrement supprimé – puisque l'équivalent français « agora », retenu pour traduire l'anglais « commons » n'a pas la même étymologie.

Tout comme la presse à imprimer, l'Internet modifie la capacité fondamentale des citoyens à communiquer entre eux. Mais pourquoi et comment cela se passe-t-il? Pour y répondre, il est intéressant de comparer l'Internet à trois autres technologies électroniques qui ont transformé les communications au 20^e siècle : le téléphone, la radio et la télévision.

Le téléphone fut un progrès spectaculaire par rapport aux modes traditionnels de communication comme la correspondance, puisqu'il mettait en lien deux personnes dans le contexte d'une communication instantanée et directe – une conversation – à distance. La télévision et la radio étaient aussi instantanées, en direct et pouvait faire de la distance. Mais contrairement au téléphone, leur fonctionnement n'impliquait pas une communication de personne à personne. Malgré les premières tentatives d'utiliser la radio pour la communication de personne à personne, son adoption répandue a plutôt épousé le modèle de la « diffusion », améliorant ainsi la communication d'une personne à un groupe. Des personnes aussi différentes l'une de l'autre qu'Adolphe Hitler et Jack Benny utilisèrent le remarquable pouvoir de la radio pour servir les fins d'une nouvelle présence publique. La télévision s'est répandue, épousant le même paradigme.

Reste à voir si les promesses de l'Internet sur le plan démocratique finiront par s'estomper, tout comme les premiers espoirs de transformation sociale grâce à l'exposition des foules à des produits culturels de qualité par le biais de la radio et de la télévision publiques. Les gouvernements peuvent y être pour beaucoup dans la détermination du futur rôle de ce nouveau média de communication pour l'aider à concrétiser ses promesses.

Tout comme le téléphone, la radio et la télévision, l'Internet est instantané et fait fi de la distance. À l'instar du téléphone, il peut mettre en lien des individus, de personne à personne. À l'instar de la radio et de la télé, il peut mettre aussi en lien une personne et un groupe. Finalement, contrairement au téléphone, à la radio et à la télé, tels que nous les connaissons aujourd'hui, l'Internet permet aussi à un grand nombre de personnes de **réseauter**, créant un lien d'un **groupe à un autre groupe** – et ce, à un coût extrêmement faible. Reste à voir si les promesses de l'Internet sur le plan démocratique finiront par s'estomper, tout comme les premiers espoirs de transformation sociale grâce à l'exposition des foules à des produits culturels de qualité par le biais de la radio et de la télévision publiques. Les gouvernements peuvent y être pour beaucoup dans la détermination du futur rôle de ce nouveau média de communication pour l'aider à concrétiser ses promesses.

En tant qu'outil de communication, l'Internet n'a aucun véritable précédent. Il combine le pouvoir du téléphone, de la radio et de la télé à une nouvelle et troisième dimension. L'analogie la plus proche est peut-être l'agora. Dans le contexte de la grand-place ou du marché traditionnels, la communication supposait ces trois formes, soit de personne à personne, d'une personne à un groupe et d'un groupe à un autre groupe. La différence se situe sur le plan de l'échelle, soit le nombre de personnes pouvant participer et la distance qui peut désormais être supprimée. La portée naturelle du langage humain et de la mobilité limitaient l'étendue de l'agora. Par conséquent, elle ne pouvait comprendre qu'un nombre de gens relativement restreint – les villageois – et ne pouvait s'étendre convenablement qu'à une superficie ne dépassant pas le village.

Les limites d'Internet sont encore inconnues. Il constitue un outil différent de tous les autres. Mais nous avons déjà des preuves abondantes que ses communications et son pouvoir organisationnel sont extraordinaires.

Par contre, les limites d'Internet sont encore inconnues. Il constitue un outil différent de tous les autres. Mais nous avons déjà des preuves abondantes que ses communications et son pouvoir **organisationnel** sont extraordinaires. Nous l'avons vu à l'œuvre, dans des situations aussi diverses que les manifestations antimondialisation, l'émergence de nouveaux vecteurs de prestation de services gouvernementaux intégrés et à guichet unique ainsi que la naissance de la nouvelle économie mondiale. Tout cela est fondamentalement tributaire de cette technologie.

Néanmoins, même si Internet modifie radicalement l'échelle des communications, la souplesse de sa structure lui procure une profonde affinité avec l'agora traditionnelle. Par conséquent, l'Internet pourrait être utilisé comme une place publique, ouverte et inclusive où les gens d'une plus grande communauté – par exemple, un pays comme le Canada – peuvent se regrouper, se rencontrer, se mélanger et créer un nouveau savoir et de nouvelles normes interculturelles. Quel serait le fonctionnement d'une agora numérique?

3.3 Conception d'une agora numérique

Tout comme l'agora de l'époque, l'agora numérique est un espace public inclusif où les citoyens discutent entre eux à titre de membres de la même communauté, oscillant au besoin entre trois niveaux d'interaction : de personne à personne, d'une personne à un groupe et d'un groupe à un autre.

Si la conception et la mise en œuvre d'une agora numérique sur Internet est une tâche complexe et techniquement difficile, l'idée en soi est assez simple. Tout comme l'agora de l'époque, l'agora numérique est un espace public inclusif où les citoyens discutent entre eux à titre de membres de la même communauté, oscillant au besoin entre trois niveaux d'interaction : de personne à personne, d'une personne à un groupe et d'un groupe à un autre. Il ne s'agit pas d'une abstraction née de pures idées déconnectées de la pratique sociale. L'agora numérique est née des activités et des intérêts quotidiens des Canadiens. Elle évoluera et se développera avec les années. Comment l'agora numérique pourrait-elle être organisée et quel serait le rôle du gouvernement?

À l'époque de l'Antiquité, l'agora était une institution publique. Les citoyens ne pouvaient pas s'y adonner à la calomnie ni à quelque autre activité illégale ou illégitime. L'entretien public des lieux était aussi nécessaire. Mais, hormis ce type de maintien de l'ordre, il s'agissait grandement **d'une institution autostructurée et autogérée**³. Les règles de l'interaction, de l'étiquette, de la pertinence et du franc-jeu étaient, dans une large mesure, déterminées par la pratique habituelle qui reflétait les valeurs établies. Par exemple, on peut se demander comment un sujet de discussion était choisi ou qui pouvait y prendre part. Réponse : des gens se rencontraient et se mêlaient, ils s'intégraient, à leur choix, à des conversations personnelles, à de petits groupes de discussion ou à l'auditoire d'un orateur, selon ce qu'ils trouvaient intéressant ou pertinent, ou encore peu emballant et immoral, comme le commérage. Différents groupes se créaient dans l'agora selon des règles internes qui dépassaient le droit coutumier régissant l'ensemble de l'agora. En bref, l'agora avait sa propre « culture ». Elle appartenait à ses utilisateurs qui déterminaient leur participation et leurs règles locales par leur participation et leur implication.

L'Agora numérique a certes quelque chose à voir avec la discussion entre citoyens, mais son unique raison d'être n'est pas de permettre au gouvernement de susciter la participation des citoyens, mais bien d'inviter les citoyens à le faire entre eux – un groupe en invitant un autre.

L'Agora numérique est une institution publique et doit, par le fait même, être inclusive et ouverte. La façon de s'y comporter doit être conforme aux normes standard du respect et de la décence. Néanmoins, tout comme c'était le cas dans l'agora de l'époque, l'activité doit y être dans une large mesure autogérée et autostructurée. Bien que certains groupes puissent être obligés d'exclure ceux qui perturbent constamment leurs discussions légitimes, les membres de ces divers groupes peuvent souvent tirer avantage de l'interaction avec d'autres groupes dont les points de vue sont divergeants. Ainsi, l'objectif dépasse celui d'un site Web gouvernemental où les citoyens peuvent obtenir de l'information officielle, bien que ce type d'information y soit disponible. Il ne s'agit pas non plus d'un simple site « interactif » – un groupe de discussion organisé visant à amener les gens à discuter des enjeux actuels. L'Agora numérique a certes quelque chose à voir avec la discussion entre citoyens, mais son unique raison d'être n'est pas de permettre au gouvernement de susciter la participation des citoyens, mais bien d'inviter les citoyens à le faire entre eux – **un groupe en invitant un autre.**

Toutefois, l'agora numérique n'est pas seulement une institution politique. À ses premiers stades du moins, elle est davantage considérée comme une institution culturelle. C'est un lieu où les citoyens peuvent partager, explorer, célébrer et acquérir un sentiment d'appartenance à la communauté.

Nous pouvons expliquer cela différemment en disant que l'agora numérique est une institution **démocratique**. Elle suscite la participation réfléchie à la discussion et au débat public de manière inclusive, ouverte et libre. Toutefois, l'agora numérique n'est pas seulement une institution politique. À ses premiers stades du moins, elle est davantage considérée comme une institution **culturelle**. C'est un lieu où les citoyens peuvent partager, explorer, célébrer et acquérir un sentiment d'appartenance à la communauté. Cela dépasse largement l'examen des questions de politiques publiques pour atteindre le niveau de la discussion sur les valeurs communes, les croyances, l'histoire, les coutumes et pratiques, les thèmes, les événements, les aspirations et les préoccupations qui distinguent les communautés culturelles l'une de l'autre. Si cette nouvelle institution doit comporter ce type de discussion, les citoyens doivent y voir un reflet de leurs

³ D'où l'idée moderne des marchés économiques comme institutions autogérées.

propres aspirations démocratiques. En particulier, ils doivent être libres d'avoir l'initiative de la discussion, d'en maîtriser le débit et de choisir le niveau auquel ils souhaitent discuter. Le rôle du gouvernement est, avant tout, de concevoir et de mettre à jour l'espace commun de manière à permette aux gens de se réunir dans les lieux qui y seront aménagés et ce, dans un climat de sécurité, de confiance et de respect mutuel.

Nonobstant ces commentaires, il n'y a aucune raison pour que le gouvernement ne puisse pas être présent au sein de l'Agora numérique. Un des défis que cette tâche réserve aux concepteurs consiste à créer un espace public où le gouvernement, s'il est présent, ne déforme pas la discussion. Celle-ci doit demeurer accessible, ouverte et souple; la hiérarchie et la censure doivent y être minimales. La vision qui sous-tend l'Agora numérique consiste à s'assurer que le gouvernement y prendra part sur un pied d'égalité avec les citoyens – tout comme les autres intérêts institutionnels représentatifs. Le défi consiste à créer une culture et des pratiques dans lesquelles l'implication démocratique constitue la règle et non pas l'exception. Tous sont considérés comme des individus parmi un groupe, qu'ils soient citoyens ou représentant ministériel.

Dans cet esprit, le gouvernement peut jouer de nombreux rôles. Il peut être le modérateur de la discussion, un participant à la discussion, un partenaire associé à d'autres qui initient une discussion, un observateur de la discussion, ou peut-être tout simplement absent de la discussion. L'Agora numérique aspire à établir cette vision d'égalité très exigeante.

L'idée d'une agora numérique reflète une vision plus large de l'orientation que les démocraties libérales semblent vouloir adopter en ce début du XXI^e siècle.

De manière plus générale, l'idée d'une agora numérique reflète une vision plus large de l'orientation que les démocraties libérales semblent vouloir adopter en ce début du XXI^e siècle. Pour être plus clairement comprise, cette vision doit être établie en prenant comme toile de fond la mondialisation et son influence sur les institutions, la culture, l'identité et les citoyens d'un pays comme le Canada. C'est dans ce vaste contexte historique que réside l'ampleur de la mission démocratique de Place du Canada et de l'Agora numérique en particulier. Les deux sections suivantes présentent un croquis de ce contexte et de la mission qu'il trace pour une institution de ce genre.

4.1 Le modèle du réseautage

Les pères de la Confédération concevaient les principales institutions canadiennes comme des agents monolithiques, complets et autonomes. Selon le mode de pensée actuel, les institutions – tout comme les États-nations qu’elles sont censées représenter – doivent être conçues pour poursuivre leurs rôles et leurs responsabilités de manière tout aussi indépendante, complète et autonome que possible.

Ainsi, le pays lui-même a été divisé en paliers de gouvernement relativement autonomes (fédéralisme), qui ont ensuite été divisés en ministères distincts relativement autonomes, qui ont eux aussi été divisés en sections distinctes, etc., ainsi de suite jusqu’à la définition de chacun des postes des employés. Les différents éléments ont été organisés hiérarchiquement, en plaçant les ministres à la tête des pyramides ministérielles, le premier ministre au sommet du Cabinet et le monarque agissant de concert avec les deux chambres du Parlement, à titre d’autorité suprême.

Par conséquent, l’interdépendance remplace l’indépendance comme point de départ des nouvelles tendances en matière de politiques, d’économie, d’administration et de gouvernance.

En raison de la révolution mondiale des communications et de l’émergence de l’économie mondiale à la fin du XX^e siècle, de nouveaux liens de toutes sortes prolifèrent entre les gouvernements, les multinationales, les organisations non gouvernementales et les citoyens. Par conséquent, l’**interdépendance** remplace l’**indépendance** comme point de départ des nouvelles tendances en matière de politiques, d’économie, d’administration et de gouvernance.

Les technologies de réseautage et de l’Internet constituent l’infrastructure de base de la société du savoir. Au fur et à mesure qu’ils se répandent et se développent, l’interdépendance s’accroît. Nous avons d’ailleurs commencé à en voir les effets dans le secteur privé. La production dite « juste à temps » en est déjà un exemple. L’efficacité est accrue par l’organisation de la production de biens autour d’un calendrier serré de livraison des produits et de prestation des services d’une entreprise à l’autre. Cela n’est réalisable que dans un contexte hautement intégré. En même temps, le fait de se reposer sur cette approche ne fait qu’accélérer la tendance vers une interdépendance encore plus grande. Ainsi, les « entreprises complètes » sont remplacées par une nouvelle vision des « entreprises sans frontières » au sein desquelles les fusions, les alliances et les partenariats sont pratiques courantes.

Les gouvernements commencent à suivre la même voie. Le portrait de l’État-nation et de ses institutions monolithiques, complètes et hiérarchiques est incroyablement anachronique et trompeur. Ni l’idée des états individuels ni celle des institutions nationales n’a été rejetée, mais les citoyens sont de loin plus circonspects quant à la portée de leur autonomie et de leur indépendance.

Une nouvelle vision postindustrielle de l’état démocratique et de ses institutions semble émerger. Elle minimise la vision traditionnelle selon laquelle la souveraineté est un pouvoir absolu, exercé par un organisme unique de représentants élus dans des limites territoriales définies.

Une nouvelle vision postindustrielle de l’état démocratique et de ses institutions semble émerger. Elle minimise la vision traditionnelle selon laquelle la souveraineté est un pouvoir absolu, exercé par un organisme unique de représentants élus dans des limites territoriales définies. Il met plutôt l’accent, à juste titre, sur le rôle de plus en plus important joué par les autres acteurs sociaux, politiques et économiques, et le haut degré d’interdépendance qui existe entre eux et les gouvernements. Le réseau d’information entre pairs est un modèle de réflexion utile sur ce changement de perspectives.

Ce genre de réseau est basé sur des principes assez différents de ceux qui définissent les institutions classiques. Il peut être, en particulier, beaucoup moins hiérarchique et monolithique. Dans les réseaux d’information entre pairs, l’autorité est diffuse – ou mieux, décentralisée. Bon nombre

d'entre eux permettent à leurs membres de se joindre au réseau, de le quitter et d'y revenir à leur convenance et pour maintes raisons. Chaque membre établit des liens de diverses manières avec d'autres membres du réseau, partageant et recevant de l'information d'une manière qui se modifie facilement et souvent. Aucun individu, ni aucune autorité ne définit, ni ne contrôle le débit d'information transmise sur le réseau, ni les conditions pour en faire partie.

Les relations de réseautage sont donc caractérisées par le dialogue, la persuasion et les processus axés sur le consensus. Les organismes de toute sorte font évoluer les caractéristiques du réseautage en le rendant plus interdépendant, et les partenariats de tout acabit sont pratiques courantes. Cette tendance se poursuivra presque assurément au cours des années et des décennies à venir. Puisqu'une agora numérique fonctionne selon les mêmes principes, elle aidera les Canadiens à comprendre ces remaniements et à s'y adapter.

Si les Canadiens veulent connaître du succès en tant que travailleurs du savoir et producteurs de savoir – s'ils veulent réussir leur apprentissage – ils ont besoin d'un réseau de pairs établi à l'échelle de la société. Ce réseau doit les relier de façon directe et leur permettre le libre échange d'information, d'idées et d'expériences.

Par contre, les institutions conventionnelles sont organisées hiérarchiquement de manière à être gérées du sommet vers la base. Des règles strictes gouvernent la délégation de pouvoir aux échelons inférieurs et le flux d'information est dirigé depuis le centre. Un tel environnement n'est pas propice à la production de nouvelles connaissances innovatrices qui requiert un libre échange d'information, d'idées et d'expériences.

Si le Canada veut devenir une société basée sur le savoir, et si les Canadiens veulent connaître du succès en tant que travailleurs du savoir et producteurs de savoir – s'ils veulent réussir leur **apprentissage** – ils ont besoin d'un **réseau de pairs établi à l'échelle de la société**. Ce réseau doit les relier de façon directe et leur permettre le libre échange d'information, d'idées et d'expériences. Une agora numérique peut constituer une partie essentielle de l'infrastructure culturelle qui supportera et élargira cette évolution de la culture canadienne en vue de la nouvelle société du savoir.

4.2 Le Canada en tant que société de l'apprentissage

Les technologies de l'information et des communications ainsi que la mondialisation accélèrent le rythme du changement. Par conséquent, les gestionnaires des secteurs public et privé ne peuvent plus accomplir leur travail de planification ou de mise en œuvre comme ils le faisaient par le passé. Ils doivent inclure dans leurs pratiques une sorte d'« ouverture » au changement. Cela exige un changement de cap culturel quant à la manière dont les gens et les organismes pensent et travaillent. Pour ce faire, il faut qu'ils soient constamment au courant et à la recherche d'idées et d'occasions nouvelles et qu'ils soient prêts à les saisir, qu'ils soient autorisés à commettre des erreurs et à apprendre de leurs erreurs, qu'ils puissent expérimenter et être ouverts à des manières différentes d'envisager les choses. Il leur faut être capables de tirer une leçon des expériences passées et des nouvelles situations.

Comme nous l'avons vu précédemment, les institutions existantes, comme le Parlement et les services publics, ne s'adonnent pas aisément à ce type d'apprentissage. Malgré leurs tentatives bien intentionnées au cours des années, un changement culturel s'impose. L'Agora numérique arriverait à établir une nouvelle présence institutionnelle dans le paysage canadien, une présence au sein de laquelle l'apprentissage fait partie intégrante de la culture institutionnelle, ce qui ferait un important contrepoids à la culture de pouvoir traditionnelle et hiérarchique des institutions existantes et pourrait contribuer à leur transformation. Non seulement Place du Canada est-elle une institution qui encourage la venue d'une société de l'apprentissage, mais cette institution en elle-même se modifiera en vue de s'adapter à ce que les gens qui l'utilisent apprendront au sujet de ses forces et faiblesses.

Bien que Place du Canada, même sans l'Agora numérique, aiderait déjà les Canadiens à approfondir leur compréhension d'eux-mêmes et de la diversité de leur histoire, cette Agora a un rôle spécial à jouer dans la création d'une société de l'apprentissage. En encourageant les Canadiens à rencontrer et à comprendre d'autres Canadiens différents d'eux et en leur permettant de tirer une leçon valable des expériences que vivent d'autres personnes, la diversité culturelle du Canada et le respect mutuel des Canadiens peuvent faire en sorte que le Canada devienne une société de l'apprentissage.

4.3 Identité et diversité : l'expérience canadienne

En raison de la déconcentration de l'autorité et de l'absence relative de contrôle central des réseaux de pairs, leurs limites internes et externes sont plus dynamiques et moins précises que celles des institutions hiérarchiques traditionnelles. Bien sûr, différents réseaux s'entrecroisent, se fusionnent et se séparent au fur et à mesure que les limites se déplacent et se modifient. Par conséquent, la diversité, la complexité, l'interdépendance, la collaboration et le changement sont des caractéristiques fondamentales de la société de l'apprentissage. Ainsi, qu'est-ce qui empêchera sa simple absorption dans un réseau mondial plus vaste?

Dans la théorie de l'ancien État-nation, les citoyens étaient en principe unis par leur appartenance à une identité nationale commune et homogène, qui les distinguaient des membres des autres sociétés. L'État-nation du XIX^e siècle était conçu comme une sorte de forteresse pour les sociétés qui, idéalement, étaient autosuffisantes et culturellement homogènes.

Si la tâche centrale de l'ancien État-nation était de promouvoir l'unique identité culturelle de « la nation » et de la protéger des forces extérieures qui la menacent, le défi que doivent relever les institutions démocratiques du XXI^e siècle est d'obtenir et de maintenir une certaine identité dans ce flot d'interdépendance et de diversité.

Le monde a changé. De nos jours, la plupart de ces États réclament leur intégration à l'économie mondiale. Socialement et culturellement, ils se sont remarquablement diversifiés – dans le cas surtout des démocraties industrielles les plus évoluées. Si la tâche centrale de l'ancien État-nation était de promouvoir l'unique identité culturelle de « la nation » et de la protéger des forces extérieures qui la menacent, le défi que doivent relever les institutions démocratiques du XXI^e siècle est d'obtenir et de maintenir une certaine identité dans ce flot d'interdépendance et de diversité.

Une des réponses à ce défi consiste à faire appel à l'identité nationale. Par exemple, le défi que l'Union européenne présente actuellement à chacun des pays de ce continent est d'en arriver à un juste équilibre entre, d'une part, conserver la maîtrise intérieure des rôles et des responsabilités qui sous-tendent l'identité nationale et, d'autre part, confier au Parlement européen les rôles et responsabilités qui sous-tendent les intérêts économiques communs. En conservant la maîtrise de la langue, des valeurs, des traditions, des coutumes, des pratiques et de l'histoire culturelle qui constituent leur identité nationale, des pays comme la France souhaitent assurer le type de cohésion nécessaire pour conserver l'unité de sa communauté culturelle même si elle se fusionne à un espace économique commun plus vaste. Cette stratégie fonctionnerait-elle dans un pays comme le Canada?

Au cours du dernier quart du XX^e siècle, les Canadiens se sont impliqués dans bon nombre de débats à grande échelle concernant leur identité nationale – ou l'absence de celle-ci. Deux de ces débats les plus intenses ont été déclenchés par les propositions de réforme de la Constitution canadienne – l'accord du Lac-Meech et l'accord de Charlottetown. Bien que ces accords portaient davantage sur la désignation des rôles et des responsabilités des différents paliers de l'administration publique, pour de nombreux Canadiens, ils portaient avant tout sur une autre question : celle de l'identité. Les discussions sur la manière de reconnaître et de répondre aux diversités régionales, linguistiques et culturelles ont forcé les Canadiens à faire face à certaines questions très fondamentales au sujet leur communauté politique : Qu'est-ce que le Canada? Qu'est-ce qui nous définit en tant que communauté? Qu'est-ce qui nous distingue des autres communautés politiques

tout en nous reliant? Peut-on encourager un haut niveau de diversité et demeurer malgré tout une communauté unique et unie?

À postériori, il semble évident que la bonne conclusion à tirer de ces débats est que les Canadiens n'ont pas d'identité nationale au sens traditionnel de ce concept. Ils n'ont pas une culture unique, homogène qui peut se distinguer, disons, des intérêts plus généraux des citoyens au sujet de l'union économique avec les Américains, les Mexicains, les Européens ou les Asiatiques. Ainsi, les nationalistes québécois soutiennent avec vigueur, que les Québécois forment un peuple, distinct de celui du Canada anglais, en raison de sa langue, de sa culture et de son identité propres. De nombreux groupes autochtones ont des revendications semblables. Même la plupart des Canadiens de langue anglaise soutiennent que le Canada anglais ne constitue pas une seule entité homogène, mais bien une série de communautés régionales et culturelles.

Bien que ces débats n'aient pas été faciles, c'est grâce à eux que les Canadiens ont repoussé les limites de la réflexion traditionnelle concernant les liens qui unissent une collectivité. Plus particulièrement, ils se sont interrogés sur ce que cela représente de faire partie d'un espace politique et économique unique et intégré, tout en retenant un niveau élevé de diversité culturelle, sociale et régionale; ils en ont débattu, y ont réfléchi et ont tenté de le décrire.

Toute autre tentative de construire une identité nationale pancanadienne fondée sur le modèle du XIX^e siècle compte tenu de la diversité culturelle des Canadiens est vouée à l'échec.

Il est clair maintenant que la bonne réponse à ces tensions ne réside pas dans un projet de création d'un nouvel État-nation de type traditionnel. Toute autre tentative de construire une identité nationale pancanadienne fondée sur le modèle du XIX^e siècle compte tenu de la diversité culturelle des Canadiens est vouée à l'échec. Néanmoins, cela ne veut pas dire que les Canadiens ont abandonné l'idée d'une identité canadienne. Ils ont plutôt commencé à repenser à ce que signifie avoir une identité commune.

Depuis ce débat constitutionnel, ils semblent de plus en plus accepter l'idée selon laquelle l'identité n'a pas besoin d'être « monolithique » ou homogène pour soutenir une communauté politique distincte au sein d'un village planétaire de plus en plus interdépendant. Sous cette nouvelle confiance repose **un nouveau consensus selon lequel le respect de la diversité est une valeur canadienne fondamentale**. Plus les Canadiens réfléchissent et explorent cet engagement, plus ils commencent à parler comme si cette **diversité en soi était une caractéristique qui définit l'identité canadienne**.

Tout au long de l'histoire, l'identité nationale a été considérée comme étant opposée à la diversité. L'affirmation selon laquelle une identité peut incorporer la diversité comme étant une caractéristique fondamentale ébranle les fondements de la vieille idée reçue concernant les identités nationales – et bien sûr, les états-nations

Il s'agit là d'une idée audacieuse, visionnaire et innovatrice. Tout au long de l'histoire, l'identité nationale a été considérée comme étant opposée à la diversité. L'affirmation selon laquelle une identité peut incorporer la diversité comme étant une caractéristique fondamentale ébranle les fondements de la vieille idée reçue concernant les identités nationales – et bien sûr, les états-nations –. Elle implique un net changement de cap : abandon de l'**exclusivité** des identités nationales et adoption de différents types d'identité fondés sur l'**inclusion** – ce que nous pouvons appeler un « réseau de cultures ». Cela nécessite de repenser en profondeur l'identité collective et son rôle de remodelage des politiques publiques. L'expérience des Canadiens en matière de diversité et de multiculturalisme les a amenés à franchir une distance considérable dans cette direction.

4.4 Le Canada en tant que réseau de cultures

Notre société et nos identités sont incroyablement hétérogènes et non pas homogènes, diversifiées et non pas monolithiques, civiques et non pas nationales, inclusives et non pas exclusives. Cette identité (et cette société) n'est pas le produit d'une homogénéité ethnique ou culturelle

Pour conclure la dernière section, on peut dire que le Canada et les Canadiens changent. Notre société et nos identités sont incroyablement hétérogènes et non pas homogènes, diversifiées et non pas monolithiques, civiques et non pas nationales, inclusives et non pas exclusives. Cette identité (et cette société) n'est pas le produit d'une homogénéité ethnique ou culturelle. Ainsi, peu de Canadiens, s'il en est, se considéreraient simplement comme étant musulman, juif, Anglais ou marxiste. Nous reconnaissons que notre identité, comme notre pays, est diverse. Quelqu'un peut être à la fois Canadien, Albertain, musulman, Pakistanais, environnementaliste, musicien, enseignant, père, libéral et handicapé. Chacune de ces « identités partielles » peut être assez différente l'une de l'autre.

Loin d'être monolithique, **cette identité s'apparente à un réseau**. Ses éléments constitutants entrecroisent divers sous-groupes culturels et sociaux. Dans une **société de réseaux** sociaux et culturels, chaque personne appartient à de nombreux groupes. L'identité est une constellation de toutes ces appartenances. Elle constitue un assemblage unique de nœuds au sein d'un réseau collectif plus vaste⁴.

Au XXI^e siècle, l'identité des citoyens, et des sociétés dans lesquelles ils vivent, adoptera de plus en plus le modèle d'un réseau hétérogène et, par le fait même, de moins en moins monolithique et homogène, dans des démocraties comme le Canada. De plus en plus, les citoyens, seront reliés entre eux de manière diverses et complexes, par leur participation à des réseaux sociaux, culturels et économiques dynamiques. **Il faut de nouvelles institutions pour créer et soutenir ces nouveaux modèles d'organisation sociale et culturelle**. Une des tâches clés consiste à créer un type d'espace public qui encouragera et facilitera les initiatives d'implication mutuelle dans des échanges significatifs – réseautage – afin de discuter, de débattre, d'explorer et de partager des points de vue singuliers sur la communauté, son histoire, ses thèmes et enjeux importants, les aspirations de ses membres ainsi que la nature et les différences de ses communautés constituantes.

Place du Canada, et en particulier l'Agora numérique, sont conçues pour aider les Canadiens à y arriver. Au fur et à mesure que l'Agora évoluera, elle deviendra un vaste espace ouvert où les Canadiens pourront explorer et créer de nouveaux liens entre les divers courants culturels de leur société. Cela étendra les limites de leur expérience personnelle en tant que Canadiens tout en consolidant l'idée de l'existence d'une communauté Canadienne unique. Cela n'aura pas pour résultat de construire une autre identité nationale homogène, mais bien de faire naître un nouveau type d'« identité réseautée » fondée sur l'expérience individuelle des citoyens découlant de leur participation et de leur appartenance au **réseau des cultures** du Canada.

Une société qui a appris à s'adapter – et même à s'épanouir – au sein de la diversité culturelle de cette manière a déjà franchi un pas de géant vers l'élaboration d'un environnement d'apprentissage qui donne lieu à la créativité et à l'innovation. Dans une telle société, les citoyens considèrent leur histoire culturelle comme une ressource commune servant à la création et au maintien de réseaux de toutes sortes, constituant ainsi une source éventuelle de nouveautés en matière d'idées, d'attitudes, de visions, de perspectives, de défis et d'occasion à saisir. Une agora numérique qui facilite la formation de réseaux culturels peut apporter une contribution importante à la transformation du Canada en une société de l'apprentissage.

⁴ L'idée d'une identité en réseau et du Canada en tant que réseau des cultures est explorée en détail dans le texte intitulé *Leveraging Our Diversity: Canada as a Learning Society*, de Donald G. Lenihan avec la collaboration de Jay Kaufman, prochaine publication de la série Changing Government, du Centre pour la collaboration gouvernementale. Aussi disponible au www.collaborativegovernment.com.

4.5 Expression culturelle et apprentissage interculturel : appel aux arts

Les grands changements inspirent souvent les grandes œuvres artistiques, théâtrales, littéraires, musicales, politiques et philosophiques. La montée des démocraties libérales aux XVIII^e et XIX^e siècles en est un exemple typique.

Avant de terminer la présente section, nous devons dire quelques mots au sujet du rôle spécial que réserve Place du Canada à l'expression culturelle par le biais de l'Auditorium numérique. Les grands changements inspirent souvent les grandes œuvres artistiques, théâtrales, littéraires, musicales, politiques et philosophiques. La montée des démocraties libérales aux XVIII^e et XIX^e siècles en est un exemple typique. Soudainement, les citoyens ont commencé à établir une distinction entre la vie privée et la vie publique. C'était là une idée radicale qui a modifié les relations sociales de base, qu'il s'agisse de l'appartenance à la famille ou de l'appartenance aux partis politiques. Une explosion de créativité s'en est suivie, quand les artistes ont tenté d'en sonder les implications.

Par exemple, une œuvre littéraire comme *Guerre et Paix* a contribué à l'expression des dilemmes moraux et politiques de la modernité. Dans *Oliver Twist*, Charles Dickens s'en prend au manque d'éthique du capitalisme débridé et le révèle. Des auteurs comme Jane Austin et E.M. Forester se moquent du masque des civilités de la société victorienne. En exprimant le point de vue intime des défis, des occasions, des risques, des conflits et des possibilités d'un nouvel ordre social, ces auteurs ont aidé leurs contemporains à explorer et évaluer les principaux éléments d'une nouvelle philosophie libérale, qu'il s'agisse d'un idéal rationnel de recherche du bonheur ou de nouvelles théories d'économie politique.

Si un pays comme le Canada se trouve au beau milieu d'une autre phase de changement social, culturel et économique, il faudra nourrir la réflexion et la recherche de structures et relations nouvelles. Ce travail est, bien sûr, déjà amorcé.

Une exploration des possibilités et des périls de la création et de la gestion d'une identité « réseautée » se révèle en soi être une matière fertile pour un nouveau genre de littérature fondée sur des expériences découlant des contacts et de l'apprentissage interculturels. Quelle type de société conviendrait le mieux à ce genre de personnes? Comment ce changement affecterait-il les systèmes de valeurs? Comment le réseau de personnalités canadiennes peut-il devenir et demeurer maniable? Des classes entières de personnalités dysfonctionnelles peuvent-elles émerger? Quel impact cela aurait-il sur la vie sociale, politique et économique?

La musique est un autre domaine où les changements dans les relations sociales soulèvent de nouvelles questions. Par exemple, par le passé, des artistes consacraient souvent une vie entière à se spécialiser dans un seul style de musique. L'émergence d'un nouveau réseau culturel influencerait-elle leur sensibilité? Peut-elle leur ouvrir les portes d'une vaste gamme de nouveaux styles et genres? Passeront-ils d'un style à l'autre plus facilement en les reliant aux divers aspects de leur personnalité? Cela mènerait-il à de nouvelles fusions des styles et genres existants? Un extrait d'une publication du Groupe de travail sur une fonction publique inclusive est très éloquent à ce sujet :

Au début du XX^e siècle, la musique populaire, comme presque tous les milieux, était dominée par les Blancs. La musique faite par des personnes non blanches était confinée à son milieu ethnique -- elle y était produite, achetée, jouée et vendue. Mais la culture de la musique populaire, surtout blanche, a changé radicalement lorsqu'elle a élargi sa portée et a subi l'influence de la musique des autres milieux. Plus particulièrement, on remarque l'arrivée du rock-and-roll, influencé en grande partie par la musique afroaméricaine, ou plus précisément le « Negro spirituals ». La révolution musicale lancée par Elvis Presley, à titre d'exemple, voulait transformer la musique pour inclure ces influences. Ceux qui étaient là au début de la carrière d'Elvis Presley se souviendront que la classe dirigeante avait été scandalisée à l'idée de fusionner des musiques blanches et non blanches. Visiblement, on faisait preuve d'étroitesse d'esprit.

Constatez aussi les démarches faites quelques décennies plus tard pour intégrer la musique celte, asiatique et celle des jeunes défavorisés des villes à la musique populaire. Ce changement a-t-il été bénéfique pour la culture de la musique populaire? La plupart des gens vous diront que oui.⁵

Dans une société réseautée, les individus ont un type de liberté qu'ils n'avaient pas auparavant. Ils ont la possibilité de se créer une identité qui leur est propre à partir de la matrice culturelle. Selon l'ancien point de vue, l'identité faisait essentiellement partie de l'héritage. Au contraire, selon le nouveau point de vue sur l'identité, il s'agit d'un acte de création. C'est un type d'art en soi.

L'observation de l'émergence du Canada en tant que réseau de cultures, ou des individus et identités collectives en tant que « réseau » et non pas en tant que bloc homogène, ouvre de vastes possibilités nouvelles pour les arts. Dans une société réseautée, les individus ont un type de liberté qu'ils n'avaient pas auparavant. Ils ont la possibilité de se créer une identité qui leur est propre à partir de la matrice culturelle. **Selon l'ancien point de vue, l'identité faisait essentiellement partie de l'héritage. Au contraire, selon le nouveau point de vue sur l'identité, il s'agit d'un acte de création. C'est un type d'art en soi.**

Les arts pourraient apporter une excellente contribution aidant les Canadiens à comprendre les changements sociaux, culturels, politiques et économiques en cours ainsi que leur incidence sur l'identité. De plus, la création artistique est en soi la quintessence des exemples de ce qu'est une expérience d'apprentissage. Dans leur quête d'une rencontre originale avec un sujet, les artistes cherchent à pénétrer toutes les couches d'idées reçues, d'attitudes, de dispositions, de croyances et de sentiments accumulés depuis l'enfance – afin de recréer « l'ouverture » par laquelle ils peuvent expérimenter les choses de manière nouvelle. Cette ouverture est la pierre angulaire de la société de l'apprentissage.

Il ne s'agit pas de propos à peine imaginés. L'ouverture est une véritable expérience humaine, une manière de prendre part au monde et de le saisir. C'est une qualité qui doit être acquise et raffinée dans le cadre d'une tentative de transformation du Canada en une société de l'apprentissage. Place du Canada vise à contribuer à ce processus par la création d'un **Auditorium digital**, un espace virtuel où les artistes peuvent explorer les changements en cours dans la société canadienne et contribuer à élargir la discussion en partageant leurs réflexions et leurs expériences avec d'autres Canadiens.

⁵ Le Groupe de travail sur une fonction publique inclusive, « Dialoguons », document visant expressément à favoriser les discussions sur la culture et la représentativité au sein de la fonction publique fédérale.

5.1 Déplacement des paradigmes

Ce qu'on appelle maintenant un « déplacement des paradigmes » – était un changement fondamental de compréhension individuelle de la manière d'appartenir à la société. En particulier, le concept d'individu comme citoyen privé – que nous tenons aujourd'hui pour acquis – a beaucoup évolué à cette époque.

Si la nature de l'identité collective connaît une transformation – du moins pour les Canadiens – il vaut la peine de souligner que ce n'est pas la première fois qu'un tel changement se produit. Une part essentielle de ce qui a permis de qualifier de révolutionnaire la période de la fin du XVII^e et du début du XVIII^e siècles, au sens historique – ce qu'on appelle maintenant un « déplacement des paradigmes » – était un changement fondamental de compréhension individuelle de la manière d'appartenir à la société. En particulier, le concept d'individu comme citoyen privé – que nous tenons aujourd'hui pour acquis – a beaucoup évolué à cette époque.

Avant les révolutions américaine et industrielle, les individus étaient des sujets soumis à un souverain. La relation souverain-sujet était la relation politique déterminante. Dans le monde moderne, les individus ont été redéfinis comme des citoyens dont la relation fondamentale s'établissait avec un État. La relation citoyen-État est devenue une relation très importante sur le plan de la définition des droits des individus et du rôle des institutions sont définis.

Dans le cadre de cette nouvelle relation, les citoyens sont considérés comme étant libres et égaux. Chaque citoyen a le droit de choisir ses allégeances religieuses selon sa conscience, d'exprimer librement à autrui ses opinions politiques ou religieuses et de se regrouper avec d'autres pour former des groupements politiques ou autres. À partir de l'idée selon laquelle les individus ont des droits, est née la **distinction entre la sphère publique et la sphère privé**. Le libéralisme – la philosophie d'un gouvernement limité – repose sur l'engagement ferme visant à définir la portée de la vie privée et de la respecter en déclarant l'exclusion de l'État de cette sphère⁶. Selon l'ancien paradigme souverain-sujet, la liberté individuelle, l'égalité et la vie privée étaient loin d'être la norme.

Le gouvernement libéral démocratique tente donc d'équilibrer l'idée selon laquelle les individus ont une vie privée – une liberté personnelle – avec celle qu'ils ont aussi des intérêts en commun. Tout repose sur la prémisse selon laquelle des individus libres doivent consentir à être gouvernés et que, dans un tel accord, les intérêts de tous doivent être traités sur un pied d'égalité. En bref, il s'agit d'une philosophie qui définit le statut d'individu et celui de membre d'une communauté. Il s'agit d'une théorie politique sur la manière de gérer la relation entre l'identité personnelle et collective.

Au cours des deux cent cinquante dernières années, la notion d'État-nation libéral a constitué la réponse ultime aux défis consistant à établir un juste équilibre entre la liberté individuelle et les intérêts collectifs, privés et publics. D'un point de vue historique, c'est le résultat d'un curieux mélange d'individualisme libéral du XVIII^e siècle et de nationalisme romantique du XIX^e siècle, une tentative de synthèse où plus d'un auteur ont vu une sorte d'oxymoron. Néanmoins, cette institution a très bien servi le monde.

Avec la mondialisation et l'expansion que connaissent les TIC, l'avenir de l'État-nation est toutefois plus incertain. Dans des États libéraux et démocratiques comme le Canada du moins, les identités sont de moins en moins homogènes – de moins en moins « nationales » – et ce, au moment même où l'économie prend une ampleur mondiale et transnationale et où des organismes de toute sorte voient le jour.

⁶Le terme « libéralisme » réfère ici à la philosophie politique et non pas à un parti politique particulier. Au Canada, presque tous les grands partis politiques se réclament de cette tradition.

Un élément important du défi démocratique devant être relevé au XXI^e siècle consistera à redéfinir les principaux termes qui ont décrit l'État-nation pendant plus de deux siècles – notamment, la souveraineté nationale, la citoyenneté et l'identité nationale – et ce, à la lumière de la mondialisation.

Bien qu'il serait imprudent de conclure que l'État-nation libéral et démocratique est sur le point de disparaître, son rôle et sa structure sont nettement en pleine transformation. Un élément important du défi démocratique devant être relevé au XXI^e siècle consistera à redéfinir les principaux termes qui ont décrit l'État-nation pendant plus de deux siècles – notamment, la *souveraineté nationale*, la *citoyenneté* et l'*identité nationale* – et ce, à la lumière de la mondialisation. Une institution telle que Place du Canada, et l'Agora numérique en particulier, peut fournir un modèle utile de forums internationaux facilitant cette tâche. Elle pourrait certainement servir de forum permettant aux Canadiens de débattre de ces questions.

Le reste de la présente section dresse un portrait du contexte historique dans lequel se situe la mission plus large de Place du Canada – dont on a discuté à la section 4 – et dans lequel sa mission pourrait même se voir élargie.

5.2 Mondialisation : hier et aujourd'hui

La mondialisation transforme les économies et les sociétés partout dans le monde. Comme les frontières disparaissent, le flux d'échanges augmente. Les populations sont de plus en plus mobiles. Des millions de fins câbles optiques sont enfouis sous les villes, les prairies et à flanc de collines. Les satellites inondent la Terre de signaux électroniques, permettant l'instantanéité des communications. Si l'image de Marshall McLuan au sujet du village planétaire n'était qu'une vision à l'époque du téléviseur, elle devient maintenant une réalité dans l'ère de l'Internet.

Mais la mondialisation est maintenant un fait saisissant, et non pas une nouvelle apparition. La dernière vague en a balayé le monde il y a plus d'un siècle, au cours du règne de l'empire britannique. Son niveau culminant a été atteint à la fin des années 1800. Un impressionnant système d'échange et de commerce international, soutenu par l'armée ainsi que la machine politique et juridique britanniques – et, dans une moindre mesure, celle de la France et des autres pays colonisateurs d'Europe – ainsi que des pays et économies alliés ailleurs dans le monde. Ce système était propulsé par la machine à vapeur, tant sur terre que sur mer. Qu'y a-t-il de si différent avec la mondialisation aujourd'hui?

La nouvelle vision de la mondialisation est celle d'un village mondial et non pas d'un empire. Des institutions multilatérales comme l'Organisation mondiale du commerce, le G-8 ou l'Organisation des Nations Unies sont censées prendre part à un processus évolutif, faisant avancer très lentement l'État-nation vers un nouveau système à tendance non autoritaire et non colonialiste de gouvernance internationale.

Premièrement, l'empire n'est plus. Bien que l'Amérique soit devenue une « superpuissance », elle n'est pas l'auteur ni le défenseur du cadre militaire, politique et juridique de la mondialisation. L'Amérique peut avoir une influence énorme mais, ce n'est pas elle qui dirige le monde. Les événements récents ont montré la nécessité, même pour les Américains, de créer des coalitions dans l'arène internationale. Les empires ne sont désormais plus convenables. La nouvelle vision de la mondialisation est celle d'un village mondial et non pas d'un empire. Des institutions multilatérales comme l'Organisation mondiale du commerce, le G-8 ou l'Organisation des Nations Unies sont censées prendre part à un processus évolutif, faisant avancer très lentement l'État-nation vers un nouveau système à tendance non autoritaire et non colonialiste de gouvernance internationale.

Deuxièmement, la mondialisation est propulsée par les technologies de l'information et des communications (TIC), et non plus par la machine à vapeur. Au XIX^e siècle, le développement économique signifiaient la construction d'usines qui transformaient la matière première en biens manufacturés. Les grandes puissances comme le royaume britannique étaient tributaires du système de commerce mondial pour vendre leurs biens, et de la machine à vapeur pour les acheminer sur le marché. De nos jours, la valeur ajoutée résulte de la connaissance et de l'information. La machine à vapeur a disparu. Contrairement aux textiles ou aux tracteurs, les « services d'information » traversent le cyberspace comme des balles. Plus l'économie mondiale est riche en produits fondés sur le savoir, plus la fabrication traditionnelle devient la marque d'une économie dépassée.

Une troisième différence repose dans l'omniprésence du nouveau système mondial. Lors de la dernière ronde, il a été conçu et géré par l'élite des hommes d'État et des dirigeants industriels. De nos jours, la mondialisation s'étend du sommet jusqu'à la base, touchant la petite entreprise, les ONG et même les planificateurs familiaux. Un très grand nombre de personnes participent directement à ce système – à titre de consommateurs d'amazon.com ou d'ebay, de membres de la communauté universitaire internationale, ou de participants à un réseau d'information mondial, de visiteurs occasionnels sur un site de clavardage ou de membres d'un mouvement environnemental – tout cela par le biais d'Internet. Pour emprunter le jargon de l'économie, nous pouvons dire que **la mondialisation aujourd'hui est davantage un microphénomène qu'un macrophénomène.**

Ces trois points se combinent pour souligner l'énorme différence entre la mondialisation de nos jours et celle du XIX^e siècle. Au cours de sa première vague, il s'agissait vraiment d'un système d'États-nations disposés comme autant de pièces sur un échiquier. Chacune des pièces (État-nation) avait son territoire, son identité et ses pouvoirs propres. Tout comme dans le jeu, ces caractéristiques différaient grandement d'une pièce à l'autre, mais par les pratiques communes et leur position sur l'échiquier, ensemble, ils formaient un système.

Le village planétaire serait beaucoup moins composé de pièces détachées ou autonomes. La vision que l'on trouve derrière, est celle d'un tout unique et intégré composé d'un grand nombre de communautés.

Par contre, le village planétaire serait beaucoup moins composé de pièces détachées ou autonomes. La vision que l'on trouve derrière, est celle d'un tout unique et intégré composé d'un grand nombre de communautés. Dans ce village, les communautés se recoupent et se fusionnent entre elles d'une myriade de façons. Cela ressemble plus à un système de systèmes, ou à un réseau de réseaux, dans lequel l'**interdépendance** de chaque joueur remplace son **indépendance** en tant que point de départ de la définition de son identité et de ses intérêts.

Ainsi, bien que les résidents des villes de Toronto et de Vancouver puissent appartenir à la même communauté politique nationale – le Canada –, ils font partie de plus en plus de communautés économiques divergentes, ou peut-être de courants économiques différents, au sein de l'économie globale. Ce qu'ils sont en tant que Canadiens – et ce qu'ils partagent par le biais de leur citoyenneté commune – peut en dire bien peu sur leurs intérêts respectifs en tant que participants (et peut-être concurrents) à l'économie mondiale. Les politiques publiques doivent donc être sensibles à ces points de divergence et de convergence.

La différence entre l'ancienne et la nouvelle approche de la mondialisation est profonde. L'ancien système était plus simple. Il tenait pour acquis que la tâche de concevoir et de gérer le système impliquait quelques acteurs, comme l'État, les institutions et les grandes entreprises. La stratégie consistait pour les hauts dirigeants à se rassembler et à négocier des solutions aux problèmes ou des règles d'action communes. En retour, ils imposaient les résultats aux individus qu'ils représentaient. Ce modèle est donc basé sur l'adaptation à l'élite. Les règles ou les solutions sont négociées dans les hautes sphères et ensuite mises en œuvre de haut en bas, par le biais de structures organisationnelles de pouvoir hiérarchique. Cela a bien fonctionné au XIX^e siècle, mais échouera au XXI^e.

5.3 Vers un modèle postindustriel de gouvernance

Dans un système interdépendant comme celui du village planétaire, nous devons faire davantage preuve de circonspection quant à l'identification des « pièces » – les acteurs institutionnels – qui composent le système. Le village n'est pas une **collection de joueurs**, mais une **toile de relations** trop imbriquée, vaste et complexe pour être adéquatement représentée par la liste traditionnelle des dirigeants institutionnels, dont on s'attend à ce qu'ils appliquent les décisions de haut en bas. Une telle approche suppose que le reste des citoyens sont d'accord avec ces décisions, ce qui suppose en

retour que ces décisions seront considérées comme étant légitimes. Ce type de déférence envers l'élite est en voie de disparaître.

Dans le village planétaire, les individus ont trop de liens avec un trop grand nombre d'autres communautés ou entreprises – possiblement concurrentes – pour que les dirigeants puissent supposer qu'un simple pouvoir hiérarchique puisse se révéler légitime. Il ne leur suffit plus de faire appel à la loyauté ou la confiance de ceux qu'ils représentent, qu'il s'agisse des citoyens d'un État, des membres d'une organisation ou des employés d'une entreprise : dans le village planétaire, trop souvent les individus n'ont pas le type de loyauté ou de déférence indivise envers l'autorité, qui serait nécessaire à une telle approche.

La citoyenneté, dans le cadre du village planétaire, doit être soutenue par une vision postindustrielle de la gouvernance démocratique. Au niveau international, cette vision minimise l'opinion traditionnelle selon laquelle la souveraineté est un pouvoir absolu, exercé par un organisme unique de représentants élus, dans des limites territoriales clairement définies. Elle met plutôt l'accent sur le rôle de plus en plus important joué par les acteurs sociaux, culturels, politiques et économiques transnationaux, et sur le degré élevé d'interdépendance entre eux et les gouvernements, ainsi qu'entre les gouvernements. À l'échelle nationale (au sein des États-nations), elle met l'accent sur la nature complexe de l'appartenance et de la participation des citoyens à diverses communautés sociales, culturelles, politiques et économiques dont un bon nombre sont transnationales.

Dans ce nouveau modèle, les gouvernements encouragent les citoyens à s'impliquer et les aident à s'organiser en « communautés d'intérêts » ou en « réseaux » à l'intérieur desquels ils peuvent axer leurs débats, leur exploration et leur recherche concernant leurs préoccupations, leurs visées et leurs valeurs les plus importantes.

Dans ce nouveau modèle, les gouvernements encouragent les citoyens à s'impliquer et les aident à s'organiser en « communautés d'intérêts » ou en « réseaux » à l'intérieur desquels ils peuvent axer leurs débats, leur exploration et leur recherche concernant leurs préoccupations, leurs visées et leurs valeurs les plus importantes. Ces réseaux jouent un rôle important dans le développement des politiques publiques, la conception et la prestation des services publics. L'idée de ces réseaux est une idée plus riche que celle des « intervenants » des consultations traditionnelles en matière de politiques publiques. Par exemple, les réseaux tendent à être plus inclusifs, moins formels, autostructurés en plus de transcender souvent les frontières.

Du point de vue des politiques publiques, l'idée selon laquelle nous sommes en « transition » entre un type de système et un autre soulève des questions pressantes et inquiétantes : Que faire d'un État-nation comme le Canada dans le contexte d'un village planétaire? Se disloquera-t-il? Le terme « souveraineté » demeurera-t-il une part significative de notre vocabulaire politique? Quelle est la relation entre les États-nations et les institutions multilatérales qui sont censées gouverner le village planétaire? Ces institutions sont-elles démocratiques? Quelles modifications doit-on apporter aux institutions et pratiques domestiques pour aider les Canadiens à répondre efficacement et démocratiquement à ces défis? Faut-il de nouvelles institutions? Dans l'affirmative, à quoi pourraient-elles ressembler? Quelles en sont les implications pour les principales catégories politiques comme la citoyenneté, le leadership ou le débat démocratique?

5.4 Débat actuel sur la mondialisation

Au cours des dernières années, le débat sur la mondialisation a atteint son point culminant, étant donné la remarquable énergie et le succès organisationnel des forces dites de l'« antimondialisation ». Ces forces sont couramment décrites comme un groupe d'anarchistes, de radicaux, de gauchistes de l'ancienne école et de luddites. Bien des commentateurs rejettent leur opposition au commerce international, croyant qu'il s'agit d'un produit d'une idéologie dépassée. Mais ce « mouvement » trouve un écho et commence à articuler ses objectifs, le message provenant de certains milieux est plus ouvert sur l'avenir que ce que laisse croire la sagesse traditionnelle. Bien sûr, caractériser ce mouvement d'« antimondialisation » semble étrange, sinon trompeur.

Leur préoccupation réelle porte plutôt sur la forme que prendra la mondialisation. En particulier, si des institutions multilatérales comme l'OMC, le G-8, la Banque mondiale ou l'ONU deviennent les acteurs principaux de la gouvernance mondiale, à qui ces institutions sont-elles redevables? À quel point sont-elles transparentes?

De plus en plus, certains porte-parole soulignent qu'**ils ne s'opposent pas à la mondialisation**. Au contraire, ils sont peut-être parmi ses plus ardents défenseurs – en particulier les représentants des mouvements environnementaux et anti-pauvreté – qui soutiennent depuis des années que des solutions mondiales aux menaces environnementales ou à la pauvreté mondiale sont les seules qui soient valables. La véritable question n'est pas de savoir si la mondialisation doit se produire ou si elle est souhaitable. La réponse est « oui » à ces deux questions. Sinon, cela reviendrait à dire que l'on désire revenir au monde des États-nations souverains des XIX^e ou XX^e siècles. Leur préoccupation réelle porte plutôt sur la forme que prendra la mondialisation. En particulier, si des institutions multilatérales comme l'OMC, le G-8, la Banque mondiale ou l'ONU deviennent les acteurs principaux de la gouvernance mondiale, à qui ces institutions sont-elles redevables? À quel point sont-elles transparentes? Qui décide des pouvoirs qui leur seront transférés par les États-nations et par quel processus le fera-t-on?

En bref, ces activistes antimondialisation affirment que leur vrai but n'est pas d'empêcher la mondialisation, mais bien de s'assurer qu'elle évolue selon un processus démocratique dans lequel leur point de vue et leurs intérêts sont bien représentés. En ce moment, soutiennent-ils, ce processus sert l'élite. Il est un produit de l'ancien modèle de mondialisation, et il est dominé par un nombre relativement restreint de joueurs institutionnels. Il n'est pas surprenant, selon eux, que les nouvelles organisations qui sont censées diriger la mondialisation, telles que l'OMC ou le G-8, reflètent les intérêts et les opinions de ces joueurs institutionnels, souvent au prix des principaux enjeux liés à la souveraineté nationale, à l'environnement ou à l'économie en péril des pays les moins développés.

La création d'institutions multilatérales du village planétaire impliquera presque assurément la redéfinition des rôles des gouvernements d'États-nations comme le Canada – peut-être même de façon radicale. La véritable préoccupation de certains milieux du mouvement antimondialisation porte sur la perte éventuelle de la maîtrise et de l'obligation de rendre compte en démocratie – la perte de l'« espace public ». Quel est le rôle de l'État-nation et des gouvernements nationaux dans le village planétaire? Qui devrait décider et par quels processus?

Un des principaux défis des gouvernements qui pénètrent dans l'ère postindustrielle consistera à créer des institutions, des politiques et des programmes qui favorisent le type de débat ouvert et éclairé qui sera nécessaire pour que les Canadiens et les autres puissent relever les défis inhérents à la mondialisation.

Les nouvelles technologies de l'information et des communications ont l'énorme pouvoir d'être en mesure de transformer les processus publics de débat et de discussion. Contrairement à la radio et à la télévision qui ne diffusent que dans une seule direction, l'Internet est essentiellement interactif. Mais rien ne garantit que cette capacité interactive servira à susciter l'implication des citoyens. Elle pourrait aussi être utilisée pour les surveiller et les maîtriser de manière à briser l'équilibre entre la liberté personnelle et, disons, la sécurité collective. C'est l'avenir qui en décidera. Un des principaux défis des gouvernements qui pénètrent dans l'ère postindustrielle consistera à créer des institutions, des politiques et des programmes qui favorisent le type de débat ouvert et éclairé qui sera nécessaire pour que les Canadiens et les autres puissent relever les défis inhérents à la mondialisation.

Place du Canada pourra jouer un rôle important en facilitant et en éclairant ce débat. On souhaite qu'il conserve les archives de notre patrimoine démocratique et qu'il serve de grand mail où les citoyens peuvent se rassembler, se rencontrer, proposer des projets, discuter, débattre, effectuer des recherches, créer, organiser, réfléchir et apprendre. Il pourrait s'agir de la première véritable institution postindustrielle du XXI^e siècle, si la volonté et le leadership sont de la partie.

Conclusion

Au cours des dix dernières années, le cybergouvernement a évolué à bâtons rompus, nous laissant à un carrefour. La route à suivre lance certains défis mais offre aussi des occasions à saisir. Au cours des prochaines années, la nature de plus en plus multiethnique et multiculturelle des démocraties industrielles les plus évoluées fera de l'apprentissage interculturel un élément essentiel du renforcement des institutions et des sociétés démocratiques.

Les idées innovatrices qui cherchent à faciliter et améliorer l'apprentissage interculturel doivent faire écho dans la société canadienne. Leur développement constitue un défi important pour l'avenir. Place du Canada, et l'Agora numérique en particulier, peuvent contribuer non seulement à modifier la norme de comparaison de la prestation de services et de l'implication des citoyens mais plus largement, à placer l'identité, la citoyenneté et la culture à l'avant-plan de la réflexion du gouvernement au cours des dix prochaines années. Peut-être qu'aucun autre pays n'est aussi bien placé que le Canada pour servir de laboratoire où faire l'expérience de nouvelles manières de comprendre ces concepts. Patrimoine canadien peut jouer un rôle crucial à ce chapitre.

Autres publications de la série Gouvernements en mutation :

Volume 1 - La collaboration gouvernementale à l'ère postindustrielle : Cinq documents de discussion

Volume 2 - Ouvrir le dossier du cyber-gouvernement : Gouverner au XXI^e siècle

Volume 3 - Mesurer la qualité de vie : L'utilisation des retombées sociales par les parlementaires

Volume 4 - Tirer avantage de notre diversité : Le Canada, société de l'apprentissage

© **Centre for Collaborative Government** ▶ **Centre pour la collaboration gouvernementale**

Division of Kaufman, Thomas + Associates Inc ▶ Une division de Kaufman, Thomas et associés

1354 rue Wellington Street, Ottawa, Ontario, K1Y 3C3

tel: 613.594.4795 ▶ fax: 613.594.5925 ▶ e-mail: main@collaborativegovernment.com ▶ web site: www.collaborativegovernment.com